L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 21 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 29 octobre 1942

Pour le troisième emprunt de la victoire

L'hon. A. Fournier à Sudbury

Lundi, le 26 octobre, l'honorable Alphonse Fournier, ministre des travaux publics, arrivait à Sudbury pour promouvoir le troisième emprunt de la victoire. Il était l'invité du Club Rotary, du Comité pour le troisième emprunt de la victoire, et de la ville de Sudbury.

Il a été reçu à l'hôtel Nickel Range où un comité de réception l'attendait. Parmi ces derniers, on remarquait le maire Benton, le Dr J.-R. Hurtubise, J.-M. Cooper, M. Beattie, assistant-vice-président de l'International Nickel, et beaucoup d'autres.

Durant la journée on goûta au Copper Cliff Club puis on visita la mine Falconbridge. La réception eut lieu devant l'hôtel Nickel Range à 5.20 heures. La fanfare du collège Sacré-Coeur fit les frais de la musique. Le soir, il y eut banquet au même hôtel organisé par le Club Rotary et d'autres clubs, en faveur du troisième emprunt de la victoire.

L'honorable Fournier parla aux convives sur le sujet suivant: "L'unité et la bonne entente."

S. H. le juge Proulx chez les Anciens

Dimanche matin, les anciens tenaient leur réunion mensuelle et recevaient son Honneur le juge Poulx. Après la messe et la communion qui furent suivies d'un déjeuner, on procéda à la lecture du rapport et à l'ébauche du programme des activités de l'année.

M. le président Joseph Lapalme demanda à M. Paul Lecoupe de présenter notre distingué visiteur. M. Lecoupe, toujours très obligeant, fut très court, insinuant qu'il était inutile de discourir puisque Son Honneur était connu de tous.

M. le Juge remercia d'abord les Anciens pour leur invitation qu'il a si généreusement acceptée et ébaucha les grandes lignes de sa causerie. Il nous fit un bref historique de l'établissement des lois au Canada, de la hiérarchie des cours et nous expliqua le rouage compliqué du palais de justice à Sudbury. Il remonta à la cession du Canada et l'imposition des lois anglaises, la subséquente restauration du code civil français et l'adoption du droit commun anglais qui était considéré comme plus humanitaire.

Il esquissa ensuite un schéma de la hiérarchie des cours avec leur ressort particulier. D'abord le conseil privé qui n'est qu'une cour civile, la cour suprême du Canada, la cour supérieure d'Ontario, la cour d'appel, la cour du district et la cour de police. Son Honneur opina qu'on pouvait fort bien se passer du "conseil privé" puisqu'il avait peu contribué à la protection des minorités et des petites gens.

Le magistrat de la cour de police n'a juridiction que sur les infractions et délits mineurs, soit les vols de moins de $50., les cas d'ébriété, et fait les enquêtes préliminaires en cas de meutre ou homicide involontaire. La cour du district dans laquelle siège M. Proulx entend les actions civiles tels que les divorces, poursuites pour dommage jusqu'à $2,000.00 et les cas criminels tels que viol et vols; les procès pour meurtre et homicide étant réservés à la cour supérieure et à la cour d'appel. Pour terminer, Son Honneur ajouta qu'il y avait un "rentals board" à Sudbury et qu'il était le "rentals board", ce qui attira une question plutôt amusante de M. Léon-Paul Trahan . . . il semblait satisfait de son loyer.

M. Jean-Paul Léonard remercia l'orateur et formula l'espoir que nous aurions encore le plaisir d'entendre Son Honneur élaborer davantage ce même sujet sous un autre aspect.

Un groupe de gourmands décida qu'il était temps de dîner; alors on clôtura la réunion. Amen.

Belle fête à M. le curé Racette

Verner, (D.N.C.) — Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de M. le curé Racette, un banquet était servi au presbytère paroissial. Etaient présents; le R. P. Recteur du collège de Sudbury, le P. R. Legault, curé de la paroisse Ste-Anne de Sudbury, MM. les abbés Charpentier, Séguin, Marchand, Plouffe, Sylvestre, Bourassa, Campeau, Filiatrault. Les PP. Monty, Richard, Belcourt et Gaudet, tous du Collège Sacré-Coeur, se rendirent à la grande séance du soir.

La séance était présentée par les élèves de l'Ecole St-Jean-Baptiste, sous la direction des RR. SS. Grises de la Croix.

Un programme intéressant et fort bien exécuté: Pièce dramatique, "Jeanne d'Arc, ou le vrai courage", saynètes, récitations par les petits, choeur de fête, marches, voilà en résumé le programme du plus vif intérêt que les spectateurs ont su apprécier.

Outre l'anniversaire de M. le Curé, la paroisse célébrait en cette occasion, le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des RR. SS. Grises à Verner. Dans son allocution à la fin de la séance, M. le Curé exposa l'historique de leur longue carrière dans la paroisse: difficultés du début, persévérance, charité, tout le bien qu'elles ont fait à nos enfants.

Le programme de la séance prouvait que nos RR. SS. savent inculquer à leurs élèves le culte du fini et du parfait.

Les élèves de l'école St-Jean-Baptiste ne passent jamais sous silence la fête de notre curé et ils peuvent s'honorer d'avoir présenté chaque année une séance de haute valeur.

Par la voix de ce journal, les paroissiens présentent à leur pasteur les voeux de coeurs reconnaissants, et à nos R. Soeurs, de sincères remerciements pour le culte du vrai et le sens de l'honneur qu'elles ont enseignés à nos enfants. Que Dieu vous garde parmi nous car votre oeuvre est grande!

Meilleur service des tramways!

A leur réunion de la semaine dernière, les membres de l'Association des Employés de l'Inco rappelèrent certaines discussions qu'ils avaient eues avec la compagnie de tramways Sudbury-Copper-Cliff l'an dernier. Beaucoup exprimèrent l'avis qu'ils n'attendaient pas beaucoup de progrès dans le service que cette compagnie offre aux employés de Copper Cliff, même quand le "service d'hiver" sera mis en vigueur. Il est vrai que la compagnie possède maintenant plus de tramways, mais on doute fort que le service de quinze minutes puisse être maintenu bien longtemps. Pour ce faire, il faudrait éliminer neuf arrêts, et les essais qui ont été faits à ce propos n'ont pas été satisfaisants.

Ration des livres

Les étudiants du High School de Sudbury ressentent plus que jamais des effets de la guerre sur l'industrie canadienne.

Les livres dont ils ont besoin afin de poursuivre leurs études en latin et en français ne sont plus publiés et la réserve de ces volumes est épuisée. Les deux professeurs qui enseignent ces sujets, Mlles Russell et Byrnes ont écrit à différents éditeurs mais sans résultat. Ces deux professeurs ont donc été forcées de faire appel aux anciens du High School qui auraient ces livres en leur possession. Elles espèrent ainsi obtenir assez de volumes pour que les étudiants puissent continuer l'étude de ces sujets.

L'A. C. J. C. se réunit au collège

Samedi, le 21 octobre, l'A.C.J.C. du collège avait sa réunion hebdomadaire. Le grand sujet à l'étude cette année est le coopératisme. Il est vraiment consolant de voir l'enthousiasme, la volonté d'arriver à un but pratique, qu'on constate parmi les membres. On est à faire des démarches pour établir une caisse populaire parmi les élèves. Ainsi la pratique aidera à mieux voir les bienfaits d'un tel mouvement. On est décidé à ne pas demeurer dans le domaine théorique.

La discussion se porta sur deux points: la folie anti-française du parler anglais chez trop nombreux élèves. Il faut en arriver à changer cette mentalité humiliée du vaincu qui se pique de parler le langage du maître fortuné. A chaque réunion il y aura un sujet présenté sur une question d'actualité pour se mettre au courant des mouvements d'idées qui secouent le monde. M. Quesnel, dans un bel exposé, nous démontre ensuite ce qu'était, ce que devait être le sens social. Pourquoi il faut le posséder en tout et par tout. Pourquoi il est particulièrement important dans les cercles d'étude, dans la coopérative, la corporation. Pour nous catholiques ce n'est pas autre chose que la charité chrétienne qui nous porte à s'intéresser aux nôtres, à vouloir leur bien. Le sens social pousse donc directement à l'action.

Le R. P. Tessier, s.j., aumônier, fit quelques remarques d'ordre général mais fort à point qui étayèrent davantage le beau travail de M. Quesnel.

Il est victime de sa générosité

M. Zotique Groulx, employé de la "Gordon Lumber" dans les chantiers de Sturgeon Falls, a été lâchement attaqué et gravement blessé par deux individus à qui il avait payé une "traite" dans une taverne locale vendredi dernier. Voici l'histoire telle que l'a racontée M. Groulx au médecin qui l'a examiné à l'hôpital St-Joseph, de Sudbury. Il était arrivé à Sudbury vendredi soir seulement après avoir retiré sa paye au bureau de la compagnie à Sturgeon Falls. Possesseur d'une somme de $40, il entra dans une taverne dans le but de se désaltérer. Il offrit un coup à deux individus qui venaient d'entrer en même temps que lui. Ils sortirent de l'hôtel immédiatement après lui, et quand il eut atteint la voie ferrée en arrière du salon Ducharme, les deux suspects le frappèrent sur la tête et lui volèrent son argent. Un homme prenant le raccourci de la voie ferrée y trouva M. Groulx, baignant dans son sang. La police fut immédiatement alertée et fit transporter le blessé à l'hôpital où il fut examiné et soigné par le docteur S. C. Webster.

Chevreuil tué

M. le curé Lionel Séguin, accompagné de M. l'orateur du comité de l'emprunt de la victoire est allé à Burwash la semaine dernière. A son retour, il rencontra un chevreuil qui, ébloui par les lumière des phares, se rua sur l'auto et fut mortellement blessé. M. le le Curé s'empressa de saigner l'animal, le mit sur le parechoc et continua sa route enchanté de cette chasse inattendue.

Lettre d'Ottawa

IL EST UN VRAI DEVIN CELUI QUI PEUT PREDIRE CE QUE SERA L'AVENIR POLITIQUE DE "MITCH"

Par un coup de théâtre, M. Hepburn annonce qu'il se retire de la politique.—Les causes de cette retraite demeurent mystérieuses.—Le choix du nouveau premier ministre ne rallie point l'opinion publique.—Le parti libéral perd du terrain en Ontario, par suite du départ de "Mitch".

Ottawa.—M. Mitchell Hepburn a décidé de faire le saut. Alors qu'il était dans toute la force de sa puissance politique, il abandonne le poste de premier ministre d'Ontario et celui de chef du parti libéral dans cette province. S'il retient la trésorerie, ce n'est que pour peu de temps. Il se retirera de la vie publique, pour se livrer à la culture de ses "oignons". Son successeur, à la direction de la province, est l'honorable Gordon Conant.

Jamais secret politique n'avait été aussi bien gardé. Personne n'était au courant de ce qu'allait faire "Mitch". La décision de M. Hepburn est tombée dans le public comme une bombe. Ses amis, aussi bien que ses adversaires, en ont été étonnés. Mais, c'est de cette façon que "Mitch" nous avait habitués à le voir agir. C'est par un coup de théâtre qu'il se retire de la vie politique. Le procédé est bien dans la tradition hepburnienne.

Qu'est-ce qui peut bien avoir amené "Mitch" à prendre cette décision? L'ex-premier ministre ne l'a pas encore dit. Son successeur a gardé jusqu'ici un profond silence sur le même point. Le champ est ouvert aux conjectures. Les commentateurs politiques se donnent libre carrière.

Les uns prétendent que le différend King-Hepburn sur toute la politique du parti libéral et, en particulier, au sujet de la conduite de la guerre, est l'une des raisons, probablement la principale. Ce qui semble donner un semblant de vérité à cette prévision, c'est que, dans sa lettre de démission comme secrétaire de la province, l'honorable M. Nixon, a laissé voir que c'était là la principale raison de son départ du ministère.

D'autres ont soutenu que la raison de la démission de M. Hepburn est d'un caractère plus étendu. Le différend King-Hepburn sur toute la politique du parti libéral et, en particulier, au sujet de la conduite de la guerre, ne serait qu'un aspect de la situation qui a induit le premier ministre à se retirer. C'est la manière entière de M. Hepburn de se conduire politiquement qui serait la principale cause. Les brusques changements d'attitude du premier ministre auraient causé, au sein du cabinet, de profondes divergences d'opinion, sur à peu près toutes les questions politiques. La patience des ministres, qui jusqu'à présent avaient tout accepté, non sans maugréer, et dont quelques-uns allèrent jusqu'à démissionner, était épuisée. On cite l'attitude de M. Hepburn au sujet de la candidature de M. Meighen dans York-Sud. On cite encore la récente attitude de M. Hepburn au sujet de Tim Buck et du Parti communiste canadien. On cite également le refus de M. Hepburn de tenir des élections complémentaires dans les six circonscriptions ontariennes qui n'ont actuellement aucun représentant au parlement de Toronto. On cite, enfin, l'extension de la durée d'office du présent gouvernement pour un an.

Devant cette situation, M. Hepburn, qui a toujours fait de la politique plutôt comme un sport, un dérivatif à son activité débordante, aurait pris la décision de s'effacer.

Quoi qu'il en soit de la véritable raison de la démission de M. Hepburn, nombreux sont ceux qui ne sont pas convaincus qu'il se retire définitivement de la politique. Ce peut être son intention actuelle de se retirer pour un temps. Mais un impulsif, un homme débordant d'activité comme M. Hepburn est, ne pourra pas longtemps tenir sur sa ferme, sans que le démon de la politique ne le torture. M. Hepburn n'a que 46 ans. Pour nous servir de l'expression usitée en politique, où il existe tant de "vieux barbes", comme on dit au Canada, et tant de "jeunes dames", selon l'expression employée en Grande-Bretagne, à 46 ans un homme politique n'est encore qu'un jeune homme. Si Dieu lui prête vie et santé, comment M. Hepburn peut-il engager ainsi son avenir, alors que l'on sait, par sa conduite passée, que c'est l'homme qui se fiche le plus de la logique dans ses déclarations?

Pour notre part, nous ne serions pas surpris du tout, si "Mitch" revenait, un jour ou l'autre, sur la scène fédérale. Si ce n'est pas dans le conflit actuel, ce sera après. M. Mackenzie King n'est pas éternel. Or, "Mitch" a exactement vingt-deux ans de moins que le premier ministre du Canada. Il peut attendre l'heure qu'il croit propice, pour revenir sur la scène fédérale, où ses pensées sont toujours demeurées.

Les uns pronostiquent que M. Hepburn pourrait bien devenir ministre de la Défense nationale, avant longtemps. Voit-on cela d'ici? Mitchell Hepburn et Mackenzie King, ces deux adversaires de longue date, siégeant au même conseil des ministres: ce serait renversant, à première vue. Ce n'est certainement pas probable, mais qui peut affirmer que c'est impossible, d'ici à la fin de la guerre? Personne. Nous vivons, depuis quelques années, dans un monde où ce qui était hier improbable, même invraisemblable, est demain la réalité toute nue. Pour ne donner qu'un exemple récent de cette situation, nous demandons qui, au début de 1940, alors que le major-général Lafleche était relevé de ses fonctions comme sous-ministre à la Défense nationale, à la suite d'une injuste campagne menée contre lui au sujet du contrat des mitrailleuses Bren, et qu'il était "exilé" en France comme attaché militaire à la légation canadienne à Paris, qui, disons-nous, aurait cru celui qui lui aurait dit: "On met le major-général Lafleche à la porte. Eh! bien, en moins de trois ans, ce soldat, qui n'a jamais fait de politique, qui a été nommé sous-ministre à la Défense nationale par une administration conservatrice, sera ministre du gouvernement libéral de M. King et même membre du comité de guerre du cabinet." Personne n'aurait cru la chose le moindrement probable. Cependant, aujourd'hui, moins de trois ans après la mise à pied du major-général Lafleche à la Défense nationale, celui-ci est membre du gouvernement libéral King et du comité de guerre du cabinet. L'improbable et l'invraisemblable, il y a trois ans, est aujourd'hui simplement la réalité.

D'autres se demandent si M. Hepburn ne s'alliera point à certaine coalition, que le congrès prochain des conservateurs à Winnipeg va tenter, afin de renverser le ministre Mackenzie King et former un gouvernement d'union avant la fin de la guerre.

Comment on peut le voir, les commentateurs politiques se donnent libre carrière. Au vrai, ce que fera M. Hepburn, lorsqu'il sera retiré du parlement ontarien, M. Hepburn ne

(suite à la page sept)

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

ETONNE!

J'ai entendu la semaine dernière une expression charmante, et qui pourtant indiquait une bien triste situation. Il s'agissait d'un petit bébé, qui, faisant son entrée dans le monde, arriva "étonné". J'ai dû me rendre compte que cela n'avait rien de rassurant, quand j'ai découvert l'angoisse des jeunes parents, à la constatation de l'état d'asphyxie, (c'est cela naître "étonné") où se trouvait le petit être neuf à qui ils avaient donné le jour. Grâce à Dieu, tout est rentré dans l'ordre et le trio, la papa, la maman et l'héritier, sont tous maintenant remis de leurs fatigues et émotions.

Le mot cependant m'avait frappée. Arriver ici-bas "étonné", pour un mignon chérubin qui se doute si peu de ce qui l'attend, c'est très compréhensible; on le serait à moins! Sortir des régions nébuleuses où il se trouve, et entrer comme ça, dans le milieu affairé d'un hôpital, où les praticiens à l'oeil pensif, les gardes-malades empressées, les employés de toutes sortes constituent déjà un petit monde. Entendre un tas de bruits tous plus différents les uns des autres; devenir à peine la vie intense qui bourdonne tout autour de soi; prendre contact avec ce monde nouveau, vainqueur, où demain on sera forcément mêlé et où on devra jouer un rôle peut-être important, n'y a-t-il pas de quoi naître "étonné"?

C'est pour ça que les bébés naissants ont toujours dans l'oeil, un je ne sais quoi d'indifférent, pourquoi ils sont si peu préoccupés de toutes les conjectures que vous faites au-dessus de leur berceau. Sera-t-il beau, grand et fort? Aura-t-il une existence calme ou agitée, remplie de succès ou de déveine? Sera-t-il en vedette ou ignoré, heureux ou malheureux? Et pendant que vous rêvez, que vous faites des projets, bâtissez des châteaux sur sa tête frêle, il ouvre un oeil sur vous, baille longuement et s'endort, insensible.

Qu'il en profite! Ces jours de parfaite détente sont si courts; dans quelques mois à peine, il commencera à avoir ses petits chagrins, parce qu'on le laissera seul dans le noir, ou qu'on lui fera manger quelque bouillie fade.

Et les sacrifices allongeront avec sa taille, jusqu'à ce qu'il soit un être raisonnable, mêlé à un lot de contingences avantageuses ou désavantageuses, tiraillé par le remous de ses penchants, de ses passions, en face de l'obligation de faire quelqu'un de lui, coûte que coûte. Le pauvre ange, s'il savait ce qui l'attend, ne n'est pas deux jours qu'il resterait "étonné", mais des semaines, des mois! Car il ne retrouvera la sérénité présente que beaucoup plus tard. A l'âge où on en a tant vu, qu'à nouveau on retrouve le détachement.

Et la vie passe on est tout petit; on se meurt pour grandir, pour enjamber le temps, l'espace; on est un peu plus vieux, on a hâte de se fixer pour tout de bon; au plus fort de la mêlée, on n'a plus le temps de penser; plus tard, on regarde en arrière, le coeur serré. Tout ça va si vite! Et l'on a encore de l'étonnement, ne serait-ce que celui que donne le vertige de la vie qui s'en va. .

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.-B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge Co. Compton, P.Q.

Q.—J'ai une robe de velours de coton noir et je voudrais la réparer, mais je ne connais pas beaucoup la mode. Quelle couleur choisir?—V. C.

R.—Du vert jade ou bleu turquoise ou du rouge. Vous pourriez en faire une jupe un peu évasée et une blouse de l'une de ces couleurs ou blanche.

• •

Q.—Quel jour était le 4 mai 1927 et le 17 avril 1928. Et que signifie ces deux jours.—15 PRINTEMPS.

R.—Le quatre mai était un jeudi, le 17 avril était un mardi. On dit que les enfants naissant le jeudi seront chanceux pour avoir l'aide de personnes ayant de l'influence; et pour le jeudi, ces enfants seront studieux et arriveront facilement.

• •

Q.—Les voilettes se portent-elles encore au chapeau de deuil?—UNE LECTRICE.

R.—Plus beaucoup. Du moment que le chapeau est noir, il est considéré être de deuil; on peut même y mettre un peu de blanc et on ne porte plus le voile.

• •

Q.—Je suis courtisée par un jeune homme depuis trois ans et nous nous sommes promis l'un à l'autre. Puis-je accepter une cape de renard argenté qu'il veut me donner en cadeau?—VILLAGEOISE.

R.—Oui, vous le pouvez certainement.

• •

Q.—Est-il permis de se marier secrètement d'abord, et plus tard de faire un grand mariage public?—SUZETTE.

R.—On ne reçoit pas deux fois le sacrement de mariage pour une même union. La chose n'est pas permise. On se marie secrètement ou publiquement.

• •

Q.—Que veulent dire les noms Treffié, Laurent, Rose, Léo, Pierrette, Marie, et Raymond? — ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—Treffié, actif; Laurent, couronné; Rose, rose; Léo, lion; Pierrette, solide; Marie, douloureuse; Raymond, gardien du roi.

• •

Q.—Je courtise une jeune fille qui m'est très chère. Nous nous entendons bien, sauf sur un point. Nous avons tous deux vingt-et-un ans et je suis un peu enfant gâté, étant fils unique. C'est ce que mon amie me reproche. Si nous sommes dans une réunion par exemple et qu'il m'arrive de la quitter quelques instants pour aller causer avec d'autres, elle en est blessée. Elle se dit orgueilleuse et m'a bien averti que si cela se répétait, elle ne me recevrait plus. Qu'en pensez-vous?—UN LECTEUR ASSIDU.

R.—Un enfant gâté, il est vrai, n'est pas l'amoureux ni le mari que je souhaiterais à ma fille si j'en avais une. Mais le fait, dans une réunion, de quitter quelques instants sa blonde pour aller causer avec d'autres personnes n'a rien de blessant et il faut que votre amie soit particulièrement ombrageuse pour vous le reprocher. Vous n'y pouvez rien, cependant, si ce n'est de vous soumettre à ses exigences, à moins que vous ne préfériez chercher ailleurs, une amie avec qui vous vous entendrez mieux. A vingt-et-un ans, il n'est pas urgent de se fixer de manière immuable, surtout cette année.

CLAIRE-ANNE

Vos lacets

Si la guerre dure encore longtemps il faudra se contenter de peu. Sachez donc conserver les moindres choses, mêmes vos lacets de chaussures. Au lieu de les jeter aussitôt défraîchis, donnez-leur un bain. Servez-vous d'une petite brosse trempée dans une mousse tiède savonneuse. Après plusieurs rinçages, exprimez l'eau en tenant les lacets entre deux doigts; faites sécher sur une baguette. Voilà qui est utile surtout quand il s'agit de lacets blancs ou pastel. Autre conseil: la partie métallique du lacet vient-elle à tomber? Sur une longueur de ¼ pouce couvrez le bout du lacet d'une couche de poli à ongles incolore. Laisser sécher et il se lacera aussi facilement qu'auparavant.

Le rire

Qu'est-ce que le rire? Est-ce donc, d'après une définition commune, une substance qui fait que le sourire se change en rire? Vraiment, je peux vous proposer une idée meilleure que celle-là sur le sujet. Le rire est une manifestation de plaisir causé par le comique; il a pour point de départ une espèce de chatouillement qui se produit dans la région du diaphragme. Ses manifestations sont le fameux "Ah! ah!" que vous connaissez tant, et que chaque individu interprète à sa manière.

Le rire est causé par le comique et le comique naît de la mise en relief du ridicule. Mais, un point important: on rira d'un animal en autant qu'on aura surpris chez lui une expression humaine. On rira d'un chapeau: non de la paille, mais de la paille, mais de la forme que les hommes y ont mise. Donc, le comique n'existe pas en dehors de ce qui est proprement humain. Et voilà le principe développé par les maîtres de la comédie. "Homo est animal rationale", comme l'a dit Aristote, mais c'est aussi un animal qui fait rire . . . Le comique ne peut faire rire tout le monde car il a un grand ennemi: l'émotion. Et voici un point à remarquer dans le rire, c'est l'insensibilité qui l'accompagne. Donc, chaque fois que vous voyez rire une personne, vous pouvez affirmer que cette personne n'a pas, pour le moment, de soucis: elle est insensible. Je n'ai pas l'intention de dire que nous ne puissions rire d'un ami ou d'une personne qui nous inspire de la pitié, de l'affection; seulement, pour quelques instants, cette affection, cette pitié se taira. Et c'est un fait que l'homme qui assiste en spectateur indifférent à la vie, peut trouver risibles les drames les plus tragiques. Car, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'homme est vraiment un animal qui fait rire. Toutes les actions humaines frôlent le comique. Allez dans une salle de danse, bouchez-vous les oreilles et regardez les danseurs. Nécessairement vous allez rire. Il est donc certain que le rire suppose une absence momentanée du coeur. Voltaire, par exemple, faisait rire, et l'on sait qu'il était très dur de coeur. Le rire est sans coeur: il s'adresse à l'intelligence pure.

Quand vous avez entendu raconter une bonne farce, vous êtes portés à la faire connaître à tout le monde. Ce qui prouve que l'intelligence qui veut rire doit rester en contact avec d'autres intelligences. Il n'y a aucun homme si égoïste qu'il veuille conserver pour lui-même une farce. Car rire tout seul, c'est le propre des fous; ainsi on nous l'apprend à l'école! On dirait que le rire veut un écho. Ce n'est pas un bruit fixe, fini. Le rire débute par un éclat de voix, puis un roulement, un tonnerre, et toujours, enfin, comme un son qui veut se répercuter. Ainsi le rire gagne chaque personne du groupe et le contentement de l'auteur de la farce est d'autant plus grand que le nombre des personnes qui rient est plus considérable.

Robert VIGNEAULT

Gants trop petits

Un gant qui serre trop la main ou dont les doigts sont trop courts ne fera pas "vieux os"!

La grandeur des gants varie avec les diverses manufactures comme avec le matériel employé. Il est donc plus prudent d'essayer un gant et de s'assurer qu'il fait bien sur la main que de commander un gant par la pointure, uniquement parce qu'on a l'habitude de porter cette grandeur.

On se souviendra aussi qu'à moins d'être gauchère, on a la main droite légèrement plus grande que la main gauche. On choisira donc un gant qui ajuste parfaitement sur la main droite.

Verner

Verner, (D.N.C.)—A M. et Mme Sylva Miron est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Alcide Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Desrosiers.

A M. et Mme Henri Roberge est née une fille, Marie-Carmel. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Roberge.

M. et Mme Raphaël Giroux, leur fils Léon, ainsi que M. et Mme Toussaint Giroux se rendaient à Montréal et St-Jérôme pour visiter leurs parents et amis.

Mmes Albert Raymond et Lucien Renaud sont revenus lundi soir d'un voyage à Ottawa.

Mlle Eliane Casaubon passait une fin de semaine chez M. et Mme Albert Martel, de Sudbury.

Mlle Antoinette Lachance est retournée à Sturgeon Falls, employée chez M. J.-B. Nadon.

La famille Ovila Giroux, de Warren, visitait la famille Théo Giroux dimanche dernier.

Mlles Félicia Bélanger et Hélène Sabourin étaient en visite chez M. Andy Casaubon dernièrement.

M. et Mme Joseph Dauphinais, ainsi que M. et Mme Henri Dauphinais et leurs enfants, visitaient les familles Arbour et Champagne, de Lavigne.

Nos maisons pour l'hiver

Les premières gelées blanches sont apparues. L'automne vient de montrer la tête. Nos maisons redeviendront le refuge familier contre les vents d'automne, les soirs humides et les températures pluvieuses. Songeons à les rendre attrayantes et confortables.

Il sera réconfortant de s'asseoir près d'un bon feu en songeant à tant d'autres qui n'en ont pas. Mais il faut s'organiser pour en tirer le meilleur parti possible et pour économiser le combustible, charbon, huile ou bois. A cette fin, on préparera la maison pour les grands froids.

On s'assurera que toutes les portes ferment bien et l'on calfeutrera les fenêtres pour empêcher l'air de s'y frayer un passage. Ce simple procédé sauvera 10 pour cent du chauffage. Les doubles fenêtres et les contre-portes en économiseront 15 pour cent.

Ne laissons pas les portes ouvertes inutilement, même si l'on ne sort de la maison que pour quelques instants. Tenir les portes du garage bien closes si le garage est attenant à la maison. Il y a mille moyens de sauver du combustible et sauver du combustible, c'est épargner de l'argent.

Si une chambre a besoin d'être aérée, ouvrons-en les fenêtres et tenons la porte close pour éviter de refroidir inutilement les autres appartements. Lorsque l'entrée principale de la maison est exposée aux grands vents — vents du nord qui soufflent en rafale, vents de l'ouest aux plaintes aiguës — il est de bonne économie de la protéger par un tambour. Le combustible qu'on économisera justifiera amplement le coût minime de cette construction.

La fournaise aura été inspectée, réparée s'il y a lieu et nettoyée avant de commencer le chauffage. Les tuyaux seront exempts de poussière et de tout ce qui pourrait de quelque façon empêcher la chaleur de circuler.

Nous serons prêts. Les grands froids pourront venir et, tout en pratiquant l'économie et la prudence que la guerre nous impose, nous connaîtrons encore la douceur des soirs paisibles dans les chaudes maisons de chez nous.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—M. et Mme Charles Beaudette font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Claude-Marcel. Parrain et marraine M. et Mme Raoul Gascon, oncle et tante de l'enfant.

M. le curé S. Charpentier était de passage à Verner à l'occasion de la fête de M. le curé O. Racette.

M. et Mme Evano Morin nous ont quittés la semaine dernière pour aller demeurer à Nipigon.

M. et Mme J. Robert ainsi que Mme O. Robert, de Foleyet, visitaient les familles J.-B.-M. Robert et G. Bidal, la semaine dernière.

La construction de notre couvent est maintenant terminée et nos religieuses y habitent depuis quelques jours. Mgr R. Dignan, évêque du diocèse doit venir bientôt en faire la bénédiction.

Les jeunes filles devraient être comme les fleurs, gracieuses et belles, sans le savoir.—Des Valades.

Pharmacie Michaud
Pharmacie de confiance
Angle Durham et Beech
TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

Rendons-nous à
Esquire Soda Bar
"LE RENDEZ-VOUS DES CANADIENS-FRANÇAIS"
Liqueurs - Crème à la glace - Repas
M. C.-E. BOURCIER, gérant MLLE J. BOURCIER, Prop.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting
COMPANY, LIMITED
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 29 octobre 1942

La petite histoire

Site historique au coeur de Sudbury

"Le 30 mars de l'an 1883, une trentaine de catholiques, la plupart canadiens-français, posaient, aux origines de Sudbury, un geste éminemment religieux. Réunis dans le premier chantier bâti par les cheminots de la compagnie du Pacifique Canadien, ils assistaient à la sainte messe, la première célébrée dans cette région. Avec ferveur, les trente ouvriers aux traits rudes mais adoucis par l'émotion communièrent de la main du P. Joseph Specht, missionnaire jésuite alsacien.

"C'est au coeur de la future cité du nickel, à l'angle des rues Elm et Durham, que s'est déroulée la touchante cérémonie. Cet emplacement fut localisé trente ans plus tard par le P. Specht lui-même.

"Le missionnaire avait-il prévu l'extraordinaire mouvement démographique de Sudbury? Prophète à son insu peut-être, il écrivait le 26 septembre 1863: "Trois places promettent de devenir des stations de quelque importance: North-Bay, Sturgeon-Falls et Sudbury-Junction . . ." (Extrait d'un livre en préparation sur la région de Sudbury).

Ce sont ces souvenirs épars qui constituent l'histoire. Aussi doit-on veiller 1) à ne rien détruire de ce qui peut intéresser l'histoire de nos familles, de nos institutions, de nos industries . . . 2) à sauver de l'oubli les gravures, les cartes géographiques, les livres, les trésors de documentation précise et originale que conserve la mémoire des "vieux", des rares survivants d'une époque pas très éloignée, mais dont le souvenir s'efface rapidement . . . 3) à signaler tous les documents, papiers de famille, volumes, souvenirs, curiosités, renseignements, qui peuvent servir à l'histoire régionale.

Lorenzo CADIEUX, S.J.

Message à la nation française

Je n'ai aucun titre pour vous parler ce soir, sinon mon amour à la fois filial et fraternel. Le message de sympathie et d'espérance que je vous apporte, ce n'est pas de ma seule âme qu'il s'élève, mais de celle de toute la jeunesse canadienne au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous parler d'au-delà des mers. Je n'ai jamais vu le visage de la France, qu'on dit si doux; mes pieds n'ont jamais foulé son sol, que l'on sait si humain; et je n'ai jamais respiré sa brise, que les voyageurs m'ont dite si caressante. Je ne connais ni Paris, ni Marseille, ni Lyon, ni Bordeaux, ni Rouen, ni Chartres ni tant d'autres lieux célèbres par le souvenir de leurs grandeurs ou de leur humanité. Mais tous ces noms vibrent doucement à mes oreilles, me sont choses familières, tant j'en ai rêvé souvent et tant mes lèvres les ont redites avec émotion. Car nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés; tous les jours nous nous émouvons à la voix de vos poètes et de vos musiciens, nous apprenons à penser dans les oeuvres de vos maîtres; tous les jours, au milieu de cet immense continent peuplé par cent cinquante millions d'Anglo-saxons, nous parlons encore la langue si pure et si claire. Je suis de vous, Français de France. Le même sang coule dans nos veines: La même âme nous anime. Nous communions aux mêmes idéaux de chevalerie et d'honneur. Nous sommes inébranlablement assis sur les mêmes traditions de fidélité et de liberté. Et parce que nous n'avons pas trahi nos morts, je sais que si dures que puissent être les épreuves actuelles, vous ne renierez ni ne trahirez les vôtres. Nous sommes de la même race, et d'une race qui ne saurait mourir.

Nous sommes les fils de Jeanne d'Arc et les frères de Péguy; nous sommes de Pasteur et de monsieur Vincent; c'est la voix de nos frères que nous entendrons lorsque Villon et Verlaine parlent à nos coeurs humains; nos grands-pères étaient à Tolbiac, nos pères étaient à Verdun; nous sommes une race droite et notre père saint Louis nous a appris le OUI et le NON sous le chêne de Vincennes; nous sommes, avec nos faiblesses, avec nos péchés, une race foncièrement chrétienne et la petite Thérèse est une fleur naturelle de France. Je sais que la France est la patrie de l'héroïsme et de la poésie, de la culture et de la sainteté. Je sais que la France a encore foi en la dignité de l'homme, en la liberté et en la fraternité. Je sais qu'elle restera le levain et le sel du monde. Je sais tout cela et je suis heureux de vous le dire, ce soir, car je sais que vous ne vous renierez pas vous-même. Je sais que vous resterez fidèles car on ne peut effacer de soi dix siècles de grandeur et d'honneur.

Guy SYLVESTRE

Bloc Populaire Canadien

Dimanche dernier, à la radio, M. Maxime Raymond exposait les grandes lignes d'un mouvement et d'un programme politiques attendus depuis plusieurs mois par tous les Canadiens. Les uns, craignant d'être dérangés dans leurs habitudes de tout conduire dans leurs intérêts personnels, redoutaient cet esprit nouveau issu des promesses ignorées et de la folie de nos deux grands partis politiques.

Les autres, ceux qui depuis des décades, souffrent de voir tant de richesses, tant de possibilités engendrer uniquement des déboires et des misères, étaient impatients de connaître ce que leur réservait ce groupe d'hommes politiques désabusés des vieilles formules et découragés par l'inutilité de leurs sincères efforts de restauration dans les vieux cadres de notre vie politique.

Nous croyons que tous en ont eu pour leur argent. C'était, pour les premiers, la sirène annonçant le raid qui détruira leur champ clos des exactions et des profits insensés. Pour les derniers, cette demi-heure confirmait leurs espérances en une rénovation de notre vie canadienne.

Mouvement général qui embrasse presque tous les problèmes canadiens, tant au point de vue fédéral que provincial, le Bloc Populaire Canadien ira loin parce qu'il met à la base de son programme l'actif le plus précieux de la nation: le *capital-humain*. Voilà ce qui semble avoir attiré le plus l'attention des chefs de ce nouveau mouvement et devait assurer son succès.

Il est temps que la force la plus puissante de notre pays reprenne ses droits et obtienne l'attention qu'elle mérite. La dernière guerre n'avait pas réussi à faire apprécier à sa juste valeur l'importance de la vie humaine dans le développement du pays. Le conflit actuel, tout en faisant ressortir cette première ressource de notre cher Canada, n'avait pas encore ouvert les yeux de nos libéraux et de nos conservateurs. Pour eux, le capital-humain restait le serviteur du capital-or.

C'est pourquoi M. Raymond avait raison de proclamer que le capital-humain "*est le plus précieux capital de l'Etat*". *Le souci de ce capital*, expliquait-il, *exige au premier chef une politique familiale qui protègera, aidera la famille chrétienne, nombreuse, lui facilitera l'éducation et le placement de ses enfants. Et puisque le milieu le plus favorable au développement de la famille, c'est encore le milieu rural, une politique saine et intelligente ne doit rien négliger pour attacher l'homme au sol, soit par le soin donné à l'agriculture, soit par un système raisonné et pratique de colonisation. Agriculteur et colon devront sentir qu'ils sont redevenus chez nous les premiers fils du pays, ceux qui ont droit à la plus haute attention de l'Etat.*"

Et pour M. Raymond et ses lieutenants, le capital-humain ne se limite pas aux agriculteurs et aux colons. L'homme des villes est assuré de leurs soins. "*Nous exigerons un rajustement des salaires de façon que notre peuple puisse vivre dans des conditions hygiéniques normales.*"

Se penchant plus spécialement sur le sort des Canadiens parmi lesquels il vit, M. Raymond ajoutait: "*Et disons-le bien clairement, il n'y a pas de raison pour que l'ouvrier de la province de Québec, dont la valeur productive est reconnue, dont les charges de famille sont plus considérables, reçoive un salaire inférieur à celui qui est payé à l'ouvrier de la province d'Ontario.*"

Une politique qui s'inspire d'une si haute pensée et qui accorde sa première attention à la plus précieuse ressource d'un pays ne peut pas faire fausse route. Infailliblement, elle apportera le bonheur et la prospérité puisqu'elle met de l'ordre dans les êtres et les choses. La matière reprend son rôle de serviteur de l'homme.

Le capital-humain replacé dans son cadre naturel servira à l'expansion du pays qu'il habite. Il lui donnera la vie et la force. Oubliant qu'on ne peut pas donner ce qu'on n'a pas, nos gouvernants, avec leur politique passée et actuelle, ont espéré en vain que le capital-or, matière sans vie, donnerait à notre pays, la vie qui le ferait progresser, la vie qui répandrait la lumière, la vie qui susciterait le bonheur.

Nous croyons que tous les Canadiens, quelles que soient leurs origines, peuvent et doivent se rallier à un programme et à un mouvement politiques aussi humain et par conséquent aussi prometteur. Nous avons dit, tous les Canadiens, parce qu'ils offrent à tous les habitants du Canada, d'Halifax à Vancouver, un aliment rénovateur, une lumière vivifiante qui influenceront la politique fédérale tout comme ils restaureront notre vie provinciale.

La Boussole

L'hon. A. Godbout répond au "Life"

"French Canada"

L'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a tenu à enregistrer une énergique protestation contre un certain article tendancieux, sur le Canada français, publié par "Life", dans son numéro du 19 octobre. Voici le texte de la déclaration de M. Godbout.

Life a consacré, dans son numéro du 19 octobre courant, huit pages de texte et d'illustrations à la province de Québec, sous le titre de *French Canada*.

"Nous en serions très heureux, si ces pages ne constituaient pas une publicité tendancieuse, où abondent les exagérations et les erreurs de fait et d'interprétation".

"Nous n'avons pas l'habitude de répondre à nos détracteurs et encore moins de tomber dans les pièges qu'ils nous tendent, en soulevant une controverse".

"Qu'il me suffise de dire que au moment où le Canada et les Etats-Unis combattent côte à côte pour la cause de la civilisation, tâcher de soulever les races et les religions les unes contre les autres, c'est accomplir une oeuvre *néfaste*".

"Mais que ces messieurs de *Life* se détrompent! Nous continuerons d'intensifier notre effort de guerre et de nous battre avec le courage héroïque dont ont fait preuve nos Commandos des Fusilliers du Mont-Royal, à Dieppe, tout récemment, comme, d'ailleurs, nos soldats, marins et aviateurs, partout où ils sont en service, et cela, jusqu'à l'écrasement définitif de l'hitlérisme".

"Les milliers de touristes des Etats-Unis qui nous visitent, chaque année, nous connaissent; nous savons par les lettres qu'ils nous envoient et par les articles qu'ils écrivent dans leurs journaux, combien ils apprécient notre province et nos gens".

"En juin dernier, n'avons-nous pas eu, à Québec même le congrès de la National Editorial Association qui nous a valu des centaines d'excellents articles dans toute la presse des Etats-Unis?"

"Bien plus, canadiens français et Franco-américains, les uns et les autres, loyaux sujets des pays que nous habitons respectivement, nous formons un lien vivant entre les Etats-Unis et le Canada. Nous contribuons à entretenir entre les deux pays des relations sociales et culturelles qui servent au mieux la grande amitié canado-américaine".

"*Life* était en passe de devenir un magazine d'informations. Les articles qu'on y a pu lire, ces derniers temps, au sujet de Detroit et du peuple anglais, par exemple, montrent que cette revue est en train de redevenir ce qu'elle était jadis, une feuille humoristique".

"Cependant, l'heure est trop grave pour se permettre de telles farces. A titre donc de premier ministre de la province de Québec, et au nom de tous nos concitoyens, tant de langue anglaise que de langue française, je m'élève fortement contre une publicité dont le caractère est si évidemment malicieux".

Le premier ministre de la province de Québec,
Adélard GODBOUT.

Citation d'actualité

"Nous avons l'impression chez nous qu'il y a, non pas une majorité, mais un assez grand nombre de gens qui désirent ardemment la disparition complète de la langue française de ce pays. Ils ont tort. Au lieu de voir dans la langue française une menace, ils devraient y voir au contraire un élément de force pour la nation canadienne tout entière. Notre pays est assez vaste pour que les descendants des deux grandes races française et anglaise puissent vivre côte à côte, suivant leur idéal et leur génie respectifs, travaillant dans le même sens, en dirigeant leurs efforts pour le plus grand bien de la nation, en conformité avec les principes d'équité et de justice que nous ont légués les Pères de la Confédération.

"Notre ambition n'est pas de grossir démesurément ni de prendre une place dominante dans ce pays. Nous voulons plutôt nous perfectionner dans notre sphère d'action et croître selon nos aspirations, en harmonie avec nos compatriotes de langue anglaise, si on veut seulement nous laisser une place égale au soleil. Nous voulons continuer surtout à mériter ce compliment dont nous sommes jaloux, à savoir que de toutes les provinces du Dominion, la province de Québec est celle qui a le mieux compris et le mieux pratiqué les principes sur lesquels la Confédération a été fondée."

Paul-Emile LAMARCHE
(Discours à la Chambre des Communes, 1er février 1916.)

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—M. Léopold McMahon, de Pitawawa, qui fait partie de l'armée, était en visite chez sa mère, Mme McMahon, ménagère au presbytère.

M. le curé Lionel Séguin est à faire sa visite de paroisse.

On annonce qu'un bazar sera organisé pour les fêtes.

Nos cultivateurs, favorisés par les pluies récentes, s'empressent de terminer leurs travaux afin d'aller travailler dans les chantiers environnants.

Mme Georges Séguin, mère de M. le curé, était en visite au presbytère.

Pour se rendre au désir exprimé par l'administrateur des vivres, il y a déjà bien des gens qui, au lieu de leur traditionnel "du bacon et des oeufs", se contentent, peut-déjeuner, de deux oeufs plutôt qu'un, trois plutôt que deux, etc. M. Taggart l'administrateur en question, dit qu'il y a des oeufs en abondance, "sans compter, ajoute-t-il, le poisson, le fromage et le gibier. Si le bacon et le porc sont en si grande demande, c'est qu'il y a moins d'autres viandes sur le marché, et le Canada risque de ne pas pouvoir envoyer à l'Angleterre tout le porc et le bacon qu'il lui a promis.

* *

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement. — LA ROCHEFOUCAULD.

* *

Je crois en fait que si tous les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis dans le monde.—Pascal.

* *

Une sage prévoyance de l'avenir doit faire préparer pendant la paix ce qui peut servir en temps de guerre.—Rollin.

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus chic et le plus moderne des hôtels locaux

Situé dans le centre de la ville

12-18, rue Durham Tél. 8-8318

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

PAGE D'HISTOIRE

LE "MIRACLE" DES GRANDS LACS

Les Canadiens français fortement racés gardent rouge vif leur sang d'aventuriers, de pionniers, de fondateurs de villes et de diocèses. Ils franchissent au pas de course les marches de l'Ouest américain et jalonnent de noms sonores les rivages des Grands Lacs. En qualité de traitants et d'explorateurs, ils ont préparé les voies du peuplement" (1).

Mais à titre de catholiques ont-ils exercé une influence marquante? Ont-ils réussi à conserver, dans le coeur de l'Indien converti, la lumière de la foi après la Conquête et le départ des missionnaires?

Loin de toute civilisation, en contact avec les peuplades païennes et exposés aux doctrines empoisonnées des nouveaux Maîtres britanniques, il leur était facile de glisser sur la pente de l'indifférence. Non. Ils n'ont pas trahi. Avec eux, la nation française, transplantée au Canada, poursuivait, comme par le passé, son brillant rôle d'apôtre. Et partout où s'implanta un groupe de Canadiens, fidèles à leurs traditions religieuses, surgirent de florissantes chrétientés.

Prosélytisme des canadiens

Ce phénomène, on peut le constater dans la région des Grands Lacs où la traite des fourrures et l'esprit d'aventure conduisirent des caravanes de Canadiens français (2). Ils y prirent racine et ces familles pionnières furent les agents les plus actifs de la conservation du catholicisme dans ces solitudes. Tel fut le "miracle" des Grands Lacs.

Les coureurs de bois, canadiens d'origine, beaux parleurs, d'une foi robuste qui n'excluait pas une légère tendance à la superstition, étaient naturellement portés au prosélytisme. Ils furent, comme les métis français dans l'Ouest canadien, le principal facteur de la création de nombreux diocèses tels que ceux du Minnesota, du Michigan, du Wisconsin.

Arrivée des pionniers

Après le départ des missionnaires, plusieurs familles canadiennes-françaises s'établirent sur les rives des lacs Supérieur et Michigan. Déjà en 1670, Jean-Baptiste Cadot demeurait au Sault-Ste-Marie où il faisait la traite des fourrures (3). En 1785, il y avait sept familles à la Baie-Verte (Green Bay) en comptant celle du fameux capitaine Charles Langlade, considéré comme le père du Wisconsin (4). A la fin du siècle, d'autres colons vinrent partager la solitude de Cadot: Laurent Barthe, Joseph Piquet, Jean-Baptiste Nolin, François Campeau et Jean Dubois. Vers 1806, le fils de Cadot, Michel, émigre à La Pointe (Lac Supérieur) avec Léon Saint-Germain et J.-B. Corbin. La même année, Ber. St-Germain et Léon Chénier étaient à la tête de Michipicoten.

C'est l'ère des grandes fondations de villes: Salomon Juneau jette les bases de Milwaukee en 1818 (5), Jean-Baptiste Beaubien fonde Chicago en 1820, déjà momentanément habité lors de la Conquête par les familles La-Compt, Le-Mai, Ouilmette, Laframboise (6).

Vers le commencement du XIXe siècle, des centaines de Canadiens pointent vers les Etats en bordure des Grands Lacs; ils apportaient avec eux l'esprit de foi et de religion de leur pays d'origine. Ils s'avèrent bravement comme implanteurs de la foi dans les différents diocèses du centre américain, par exemple dans celui de Saint-Louis, fondé en 1826, et dont les trois quarts étaient des catholiques canadiens français.

Parmi les traitants, plusieurs se mêlèrent aux familles indiennes. Leurs descendants se rencontrent partout: Les Trudeau, les Flamand, les Belleau, les Boissonneau, les Goulais, les Lesage, les Beaucage, etc.

Apôtres Laïcs

La plupart des Canadiens furent des apôtres à leur façon, priant, chantant, parlant de Dieu, enseignant les mystères à leurs enfants et à leurs concitoyens des bois. Grâce à eux, l'étincelle de la foi alimentait la pratique religieuse des habitants du Nord Ontario et de l'ouest américain. Quels opiniâtres, que ces apôtres!

Dans la biographie de Mgr Frédéric Baraga, le fondateur des missions du Michigan et du Minnesota, on relève de merveilleux exemples acomplis par des Canadiens Français.

A 200 milles à l'intérieur de la péninsule du Michigan, sur les rives de la Grande-Rivière, campaient neuf cents Ottawas, tous païens, sauf quelques protestants. M. Baraga voulait évangéliser ces Indiens. Le 7 juin 1833, il quitta l'Arbre-Croche (Harbor Spring) et parvint, après huit jours d'incroyables difficultés, au terme de son voyage.

Il s'attendait à loger dans une misérable hutte. Sa surprise fut vive lorsqu'il trouva un endroit excellent de repos. En face du campement indigène, se dressait une jolie maison habitée par une riche famille canadienne-française. Famille nombreuse et profondément chrétienne, comme c'est ordinairement le cas chez les Canadiens Français. Privée de tout secours religieux depuis plusieurs années, cette famille était au comble du bonheur d'accueillir un prêtre au foyer.

Les Indiens aimaient ces Français. Aussi venaient-ils tous les jours assister à la messe et entendre les instructions. Le P. Baraga eut la douce consolation de baptiser 86 personnes.

Après Dieu, le succès de cette mission revient à cette noble famille canadienne-française dont l'influence était grande sur les Ottawas. Sans elle, ceux-ci étaient conquis au protestantisme; car, un ministre avait précédé M. Baraga à la Grande Rivière, et malgré toute l'aide pécunière dont il disposait, il ne réussit pas, pendant une décade, à gagner dix sauvages à sa cause (7).

Airs populaires

A l'été de 1835, M. Baraga se rendit aux pressantes invitations des païens du Fond du Lac (Lac Supérieur), poste situé dans le Minnesota. Une surprenante aubaine lui était réservée. A son arrivée, il trouva une bande de païens assemblée dans le magasin du commerçant de fourrures. Dès qu'il entra, tous les païens, le marchand en tête, se jetèrent à genoux et demandèrent sa bénédiction.

M. Baraga eut bientôt l'explication de l'étrange attitude de ces païens envers lui. Le marchand était un Canadien du nom de Pierre Côté. Depuis trente ans, il demeurait avec ces Indiens et parlait leur idiome à la perfection. un exemplaire du livre d'hymnes et de prières de M. Baraga, publié en 1832, lui était tombé providentiellement entre les mains. M. Côté remarqua un bon nombre d'hymnes adaptées à des airs français bien connus. Il invita les Indiens à venir chez lui et leur chanta toutes ces hymnes. Ils furent si charmés d'entendre chanter dans leur langue qu'ils prirent l'habitude de se grouper, chaque soir, chez le marchand.

Ils apprirent rapidement ces cantiques qu'ils vocalisaient en choeur jusqu'à minuit et parfois jusqu'à l'aurore.

M. Pierre Côté, voyant leurs excellentes dispositions, ne se contenta pas de chanter, il leur montra les prières du matin et du soir; et pendant de longues veillées d'hiver, il alternait entre l'instruction catéchistique et le chant. Rien d'étonnant qu'à son arrivée, le P. Baraga trouva tous ces païens du Fond du Lac à genoux à ses pieds quémandant la lumière de la foi (8).

Un Sorelois convertisseur

La fondation de la mission de l'Anse, Michigan, s'explique par un fait analogue. Elle fut l'oeuvre d'un autre commerçant de fourrures, M. Pierre Crébassa, canadien originaire de Sorel. Pendant trois ans, il tint M. Baraga informé de son travail apostolique. Il ne cessait d'inviter le missionnaire de La Pointe (Ashland) à venir parfaire son travail. M. Baraga s'y rendit à l'été de 1842. La joie du missionnaire fut grande lorsqu'il constata quelle solide préparation M. Crébassa avait donné à cette bande de païens. Il conféra le baptême à trente néophytes. Quand finit la mission, M. Crébassa, courtois gentilhomme, envoya deux de ses hommes reconduire à sa résidence de La Pointe, le zélé missionnaire.

A son retour, M. Baraga adressa une lettre de gratitude au pieux laïc.

"Je vous écris quelques lignes pour vous remercier de votre charité envers moi. Comment pourrais-je vous récompenser pour vos bons services. Je prie Dieu de faire ce que je ne puis et de vous bénir en ce monde et dans l'autre. J'espère qu'aussi longtemps que vous demeurerez à l'anse, vous ferez chaque dimanche ce que je vous ai recommandé pour le bien spirituel de vos Indiens.

Votre très sincère ami,
Frédéric Baraga.

La Pointe, le 18 juin 1843 (9).

Apôtres pendant les sombres années qui ont suivi la Conquête protestante, fondateurs de villes et de diocèses, tels furent les titres de noblesse conquis par les Canadiens français dans la région des Grands Lacs.

Laurent de COURVILLE.

(à suivre)

(1) Benoît Brouillette, La pénétration du Continent américain par les Canadiens français, p. 219.
(2) Benoît Brouillette, Op. cit. p. 88. L'auteur écrit: "Durant la période que nous étudions de 1780 à 1821, des rives des Grands Lacs jusqu'à celles du Mississipi et du Missouri, les traitants canadiens-français furent les principaux intermédiaires de la traite des fourrures (page 86).
(3) Joseph Tassé, Les Canadiens dans l'Ouest, vol. I, p. 105; Alexander Henry's Travels and Adventures by M. M. Quaife, p. 60.
(4) Joseph Tassé, op. cit. p. 86, 99.
(5) Joseph Tassé, op. cit. vol. II, p. 217-237.
(6) Joseph Tassé, op. cit. vol. II, p. 83; B. Brouillette, op. cit., p. 91.
(7) Ch. Verwyst, o.f.m., Life and Labors of Rt. Rev. Frederic Baraga, first Bishop of Marquette, Michigan, p. 142.
(8) Ch. Verwyst, op. cit. p. 178.
(9) Ch. Verwyst, op. cit. p. 206.

La radio et les chefs-d'oeuvre

A PROPOS DE LA DECLARATION D'UN MUSICIEN

Le doyen du conservatoire de musique du McGill, M. Douglas Clarke, a déclaré dans un message adressé aux étudiants qu'"il y a peu de choses à la radio qui valent la peine d'être écoutées". C'est ce que rapporte un quotidien du matin. Il ajoute que le chef d'orchestre Don Turner et l'organiste N.-H. "Buddy" Payne ont riposté en disant que M. Clarke n'a certainement pas écouté le poste qu'il fallait et à l'heure qu'il fallait. Et ils énumèrent les émissions de grande classe comme celles des Concerts Symphoniques de Montréal et de l'Orchestre symphonique de Toronto transmises régulièrement.

On peut ajouter les émissions d'autres grands orchestres comme ceux de Philadelphie, du National Broadcasting, du Columbia, les émissions de Radio-Canada (Sérénade pour Cordes, les récitals de piano, la musique de chambre, les auditions symphoniques de la discothèque, l'opéra, l'opéra-comique, etc.)

Il y a quelques mois, Radiomonde publiait une série d'articles de M. Léopold Houlé, M.S.R.C., publiciste de Radio-Canada et les opinions d'artistes connus qu'il avait interrogés. Il s'agissait le répondre à cette question: "La radio aide-t-elle au recrutement des musiciens ou nuit-elle aux vocations?" Sur une quinzaine d'artistes ainsi consultés sur la vertu pédagogique de la radio, huit ou neuf ont répondu, parmi lesquels MM. Arthur Letondal, docteur en musique, compositeur, J.-N. Charbonneau, docteur en musique, directeur-fondateur de la Schola Cantorum, Eugène Lapierre, docteur en musique, directeur du Conservatoire National affilié à l'Université de Montréal, Claude Champagne, Camille Couture, Raoul Paquet, etc.

Tous furent d'accord pour reconnaître dans la radio l'incomparable instrument qui permet de répandre le goût artistique, d'élever le niveau de l'éducation musicale, de créer de l'émulation partout chez les professionnels comme chez les amateurs. Ce fut le grand objet de Radio-Canada. Ses programmes de musique sont variés et tendent à l'éclectisme; c'est atteindre ainsi toutes les catégories d'auditeurs; c'est acheminer ceux qui ne la connaissent pas ou dont les goûts sont douteux, vers les formes d'art les plus pures. Faut-il encore le redire: Radio-Canada transmet, chaque semaine, les concerts des grands orchestres symphoniques, chaque jour, grâce à sa discothèque, les oeuvres les plus belles et les plus révélatrices de l'art musical.

La mer, quelque agitée qu'elle paraisse, est l'image des grandes âmes: le fond en est toujours grave. — Christine de Suède.

• •

La plus grande joie, elle est de donner le bonheur, et ceux qui l'ignorent ont tout à connaître de la vie.—Georges Duhamel.

• •

Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi.—Guizot.

• •

L'expérience de chaque jour me fait trouver dans la foi toute la sanctification de mes joies domestiques, toute la consolation dans mes peines. —Villemain.

SPECIAL jusqu'au 31 octobre inclusivement

à l'Epicerie BONIN

Tél. 4-4802 — 145 rue Notre-Dame

MELASSE EN BOITE Pinte	32¢	POUDRE A PATE Forest City avec prime	25¢
GELEE - Pommes et fraises 4 lbs	58¢	HUILE DE FOIE MORUE "Scott" Grosse bout. 98¢ petite	59¢
PUREE DE POIS Pour soupe bte	10¢	MOUTARDE Préparée	23¢
SARDINES Nouveau-Brunswick bte	8¢	POIVRE NOIR ½ lb	15¢
CATSUP Blackwell bout.	21¢	BEURRE DE PISTACHE Verre	20¢
		NOURRITURE pour bébés, Heinz 10¢ - 3 pour	29¢

La Librairie "Loisirs"

137, rue Notre-Dame — Tél. 3-0700

LA LOI CHRETIENNE DU MARIAGE, par Jean Viollet.
Volume de 56 pages — Prix: $0.30 (par la poste $0.35)

L'ENFANT DEVANT LA VIE, par Jean Viollet.
Volume de 164 pages. — Prix: $0.90 (par la poste $0.95)

MORALE FAMILIALE, par Jean Viollet.
Volume de 142 pages. — Prix: $0.60 (par la poste $0.66)

LES DEVOIRS D'ETAT, par Jean Viollet.
Volume de 96 pages. — Prix: $0.50 (par la poste $0.55)

RELATIONS ENTRE JEUNES ET JEUNES FILLES, par Jean Viollet
Volume de 128 pages. — Prix: $0.50 (par la poste $0.55)

CE SACREMENT EST GRAND, par Christian.
Volume de 318 pages. — Prix:$1.25 (par la poste $1.35)

LA SPIRITUALITE DE LA MATERNITE, par Edward Montier.
Volumes de 94 pages... — Prix: $0.40 (par la poste $0.45)

EDUCATION DE LA PURETE ET DU SENTIMENT, par Jean Viollet
Volume de 220 pages. — Prix: $0.90 (par la poste $1.00)

LIVRES DE CLASSE — ARTICLES SCOLAIRES
REVUES ET JOURNAUX

Voici comment l'Armée rouge procède à une attaque sous le couvert des tanks, dans le secteur de Moscou. Elle a tenu magnifiquement le coup contre les attaques sauvages des légions de Von Bock et se bat sans relâche depuis plus de 40 jours devant Stalingrad.

LA VIE DE L'ESPRIT

Le coin du liseur

"POUVOIR"

par Guglielmo Ferrero

"Pouvoir — les génies invisibles de la Cité", que les Editions Brentano viennent de publier, conjointement avec les Editions Bernard Valiquette, est le dernier livre d'une trilogie due à la plume du célèbre écrivain Guglielmo Ferrero. Dans sa préface, l'auteur de AVENTURE et RECONSTRUCTION explique lui-même l'idée qui est à la base de son nouvel ouvrage. Elle peut se résumer ainsi: la cause de l'effroyable désordre dans lequel l'Europe se débat n'est pas la perturbation des rapports internationaux entre les grands et petits Etats qui la composent. Cette perturbation est à son tour l'effet d'une cause plus profonde: les crises intérieures qui déchirent presque tous les Etats du vieux monde. La guerre qui dévaste le monde est le résultat des révolutions qui depuis 1917 ont bouleversé presque tout le continent européen. D'où l'importance capitale du problème que ce livre s'efforce de résoudre: Que signifient toutes ces révolutions? D'où sont-elles venues? Où vont-elles?

Ferrero s'est efforcé de découvrir, par la comparaison de la Révolution française avec les révolutions actuelles, pourquoi en Europe les gouvernements révolutionnaires multipliés depuis vingt ans devaient fatalement aboutir à la guerre générale; et pourquoi un système de paix ne pourra être établi et maintenu que par des gouvernements légitimes.

C'est, dit-il, la grande vérité que les hommes qui ont dirigé la Société des Nations n'ont jamais voulu reconnaître, et pour cette raison surtout leur oeuvre a misérablement échoué dans un des fiascos les plus lamentables de l'histoire.

En vente à la libraire "Loisirs", au prix de $1.50.

'PETITS POEMES DOMESTIQUES'

Par Alberte Langlais-Campagna, éditions Fides.

Ce volume est un témoignage. Un foyer sans enfants est froid, terne et douloureux: la présence des petits crée une atmosphère toute pleine de joie. Elle transforme la vie familiale en un long poème d'amour, d'intime satisfaction et de légitime orgueil. Et cela, même (peut-être surtout) quand ce groupe n'est uni que par la charité chrétienne. Dans les accents prenants de Mme Campagna, aussi bien que dans les 36 hors-texte (photos Ric) de réalisation exceptionnelle, on reconnaît que ces petits sont vraiment des "petits marchands de bonheur", comme les appelle M. l'abbé Bourgeois, des Trois-Rivières, dans son superbe film de propagande.

Le volume est présenté par le R. P. Richard Thivierge, o.f.m., directeur de la Famille:

"On connaît des mères qui ont chanté les joies et les gloires de leur maternité; c'est, nous semble-t-il, la première fois qu'une mère d'enfants adoptifs nous chante le bonheur d'un rêve conquis sur le désert et l'égoïsme d'une existence bourgeoise.

"Le ravissement d'une mère qui n'avait pas d'enfants et qui a su quand même former autour d'elle et de son époux une famille aimée et heureuse, tel est le thème de ce livre. Louis, Dominique, Michelle et Jean doivent remercier le bon Dieu chaque jour de cette grande faveur qu'Il leur a faite d'un foyer. Après Dieu, c'est au dévouement et à l'amour de leurs parents adoptifs qu'ils doivent leur bonheur quotidien. Plus tard, quel plaisir n'auront-ils pas à relire ces petits poèmes qui leur rappelleront la montée de leur vie qui s'annonçait, pour eux, si ardue! Ils trouveront là plus qu'un talisman, une force et un réconfort aux moments pénibles de leur ascension."

Ce volume est une précieuse contribution à l'oeuvre du placement de l'enfant sans soutien. En plus d'être une merveilleuse défense de l'orphelin, il apporte un argument de plus pour la pénétration dans nos familles de la vraie notion du bonheur familial.

CHRONIQUE COLLEGIALE

PARLEMENT EN RHETORIQUE

Compte rendu de la troisième séance, 17 octobre 1942

Dans le balcon des spectateurs, une nouvelle figure. Le R. P. Cadieux, l'âme de notre parlement, est parti en mission "spirituelle" à Blind River. Le R. P. Recteur prend place derrière les rideaux veloutés.

Quinze heures cinquante: grand débat: "La Révolution américaine a-t-elle été la cause véritable de l'Acte de Québec".

M. le ministre de l'Histoire Nationale (Jacques Vachon) se prononce le premier. Son opinion est affirmative. Son texte de grande valeur est solide et documenté. Il nous le débite avec chaleur.

"Après la proclamation royale, dit-il, deux politiques s'affrontent: celle de l'assimilation des vaincus et celle de conciliation.

"L'acte de Québec est accordé. Une brèche à la politique coloniale anglaise.

"Même dans les plus larges concessions, l'Angleterre a toujours maintenu des restrictions au sujet de la dîme et du serment du Test". Ce changement apporté par l'Acte de Québec serait-il un effet de la bienveillance anglaise? Non.

"Messieurs, c'est dans les émancipations de la Nouvelle-Angleterre que nous trouvons la cause de l'Acte de Québec.

"Au point de vue canadien, les Anglais avaient au moment de signer l'Acte de Québec la menace d'une révolte des colonies à proximité et même appuyée par la France".

Et ici M. le ministre Vachon cite un long texte de Garneau à l'appui de son avancé.

En fouillant les archives anglaises, il nous apporte aussi des explications de Lord Durham qui solidifient son texte.

"Il faut, dit-il en terminant, donner aux juristes compétents de l'époque le mérite de leur bonne action, mais il faut avouer qu'ils la font dans l'intérêt de la Grande-Bretagne. L'Acte de Québec fut rédigé l'oeil fixé non sur Québec mais sur Boston.

M. le député Despatie prend ensuite la parole. Sa voix est chaude et berceuse.

"L'Acte de Québec, dit-il, fut l'oeuvre des juristes et non des circonstances... Presque tous les débats au sujet de l'Acte de Québec portaient sur ces deux points. lois et religion.

"Au sujet des lois, en parlant de la Proclamation royale, Thurlow disait: '"Si elle devait être considérée comme important les lois anglaises dans un pays déjà établi et gouverné par d'autres lois, je déclarerais qu'elle fut un des actes de la plus excessive et de la plus absurde tyrannie."

'Est-ce qu'en 1764 et 1766 on aurait pu prédire la révolution américaine. Il faut remonter jusque-là pour considérer la genèse de l'Acte.

M. le député Despatie termine par un passage de Chapais qu'il lance avec force et qui se termine ainsi: 'Pourquoi chicaner à ces hommes le mérite de leur acte?"

Les répliques furent très brèves car le temps manquait. A la fin le R. P. Recteur félicita la Chambre et nous dit privilégiés d'avoir ce système établi dans notre classe. Il donna deux livrets de Marcel Dugas en récompense à nos envolées oratoires. Le premier fut donné à M. le Ministre Vachon et le second, l'orateur s'avisa de le remettre à l'homme qu'il faut citer souvent, M. le Secrétaire d'Etat. (Dollard Perrault.).

Dans la première partie de la séance, la Chambre avait entendu M. le député Quenneville dans une brillante improvisation, le "diseur", M. le député Boisvert; un billet du soir rédigé avec soin par M. le Ministre de la Justice (Fernand Forest), et un résumé de lecture par M. le Secrétaire d'Etat.

Pour remplir la caisse électorale (expression textuelle de M. le secrétaire d'Etat dans la lecture de l'ordre du jour) tous les membres du Parlement furent taxés; et cette "quête" eut un succès foudroyant. Les billets en papier (de vingt-cinq sous) pleuvent dans la vieille boîte de carton réservée pour la circonstance. Les prochaines élections ne manqueront pas d'emportement.

A quatre heures et demie, fin de la séance.

Alcide CASAUBON,
orateur.

P.S.—Hors les discussions sérieuses de ces hommes compétents, tout coule très bien dans le collège.

La première neige a rallumé l'espérance. L'humeur est toujours égale chez les professeurs comme chez les élèves. Perpétuel sourire où crève parfois le rire large et franc.

Sous les arbres, en avant, un employé ramasse les amas de débris de feuilles qu'il fait brûler ensuite. Mais cette fumée écrasante n'a pas l'odeur que savent nous lancer parfois les Philosophes chimistes...

L'entrainement militaire se prépare. Bientôt ce sera ici l'alternance de la plume aux évidences d'une guerre terrible. Passage du repos moral d'un beau livre aux fatigues physiques du redressement sévère de la milice.

Mais je vous reviendrai bientôt. En attendant je me tais pour mieux vivre.

MAMANS DE GUERRE

On vous a pris vos fils et vous pleurez, ô mères!—
Je sais que vos douleurs sont parfois très amères,
Et que, depuis longtemps, vous offrez chaque soir,
L'encens de la prière afin de les revoir!
Sous vos front par trop las, vous conservez vos charmes
Et vos yeux sont plus beaux au travers de vos larmes,
Car vous pensez à eux et ils pensent à vous,
Et sur les champs là-bas, ils se battent pour nous!
Du courage, il vous faut, pendant ces heures graves
Consolez-vous, mamans, vos petits sont des braves!

On vous rendra vos fils, au jour de la victoire,
Ils seront immortels et couronnés de gloire!
Vous sécherez vos pleurs car ils vous soutiendront,
Et joyeux, en chantant, vos enfants vous diront,
—Tandis que de leurs pas vous baiserez les traces,
"Maman, vois, je suis là, il faut que tu m'embrasses!"
Pour avoir tant prié et tant pleuré pour eux,
Vos fils vous reviendront par la grâce des Cieux!
Mères, jusqu'au jour de notre délivrance,
Gardez pour vos enfants une sainte espérance!

Mais il est d'autres fils, d'autres soldats de guerre,
Des braves eux aussi, qui sont partis naguère
Qui par d'autres mamans, ici sont attendus,
Mais ceux-là sont tombés et ne reviendront plus!
Cependant le bon Dieu au Paradis les garde,
Et les anges du ciel pour eux montent la garde!
Leurs noms sont à jamais à la postérité —
On vous rendra vos fils, et pour l'éternité . . .
Dans vos bras, ils n'auraient que des joies éphémères—
Attendez le grand jour — ne pleurez plus, ô mères!

Thérèse ALLARD

LES LIVRES

Octobre se promène au bras de la Fraîdure.
Le couple jette aux bois le jaune et le rubis.
Il revêt le sol brun de lourds vêtements gris
Pour ne pas qu'il grelotte au vent froid qu'il endure

Un instant sont entrés dans mon étroit logis
Le froid et la tristesse—oh! les sombres figures!
—L'automne a des frissons, de lugubres murmures;
Notre âme lui répond et languement frémit . . .

Mais j'ai lu lentement un savoureux poème:
Le soleil de la paix illumina mon coeur.
Il se souvint ravi de la femme qu'il aime.

Livres nouveaux ou vieux, d'aède ou de penseur,
Feuillets profonds, écrits de musique et de flammes,
Ah! merci d'apporter tant de bien à notre âme!

Roger BRUNEAU

Un autre Stuka mord la poussière. Cette photo transmise par radio a été prise dans le désert égyptien, où la R.A.F. et l'artillerie antiavion britannique continuent d'abattre les avions allemands en grand nombre. Le pilote de celui-ci a sauté en parachute et est maintenant prisonnier de guerre.

Ce dessin est un don généreux de l'artiste Houston du journal "Le Nouvelliste", de Trois-Rivières, comme contribution au Troisième emprunt de la Victoire.

LA VIE OUVRIERE

C'EST UNE FAIBLESSE DE N'ETRE PAS MAITRE DE SON ECONOMIE

Par son thème autant que par ses travaux et les déclarations qu'il a suscitées, le quatrième Congrès de la coopération a été indiscutablement le plus fructueux de tous ceux qui se sont tenus jusqu'ici. Il fut, en vérité, un événement si riche en leçons, en directives qu'il est impossible de la réduire aux trop modestes dimensions d'un compte-rendu de journal. Si nous ne pouvons tout dire, il y a des choses cependant que nous ne pouvons pas ne pas rappeler. Ainsi en est-il, en premier lieu, des sages et réconfortantes paroles de S. E. Mgr Charbonneau.

L'archevêque de Montréal a commencé par souligner le danger qu'il y a pour nous Canadiens français à vivre, économiquement parlant, sous la domination des autres. Les chefs de l'Eglise, a-t-il dit, ont souvent déploré le fait que les Canadiens d'origine française et catholique, lesquels constituent la majorité de la population de la province de Québec, ne soient pas maîtres de leur économie. C'est là une faiblesse si l'on songe que l'organisation économique dans la province de Québec joue contre les intérêts de la grande majorité de la population et que cette organisation ne s'inspire pas toujours des principes de la chrétienté.

L'Eglise a donc toute raison de se réjouir du développement progressif de l'idéal coopératiste dans notre pays. La coopération est une forme sociale foncièrement chrétienne. Et le cardinal a rendu hommage aux universitaires qui la propagent dans les rangs du peuple et a exprimé l'espoir que nos universités travaillent un jour en commun avec celle d'Antigonish afin d'élaborer le programme économique et social d'où naîtra l'ordre nouveau que tout le monde attend. Précisant davantage sa pensée, il a ajouté: "L'Eglise vous encourage et vous bénit. L'Eglise et la patrie vous suivent et attendent beaucoup de vous, frères coopérateurs."

S. E. Mgr Charbonneau a parlé, enfin, de la participation du clergé à la propagation du coopératisme. J'ai invité mes prêtres, a-t-il avoué à se familiariser avec la doctrine que vous prêchez et que vous pratiquez. Si, pour une raison ou pour une autre, quelques-uns opposent une résistance quelconque à favoriser l'expansion de votre mouvement, faites-le moi savoir et je chercherai par tous les moyens possibles à leur faire comprendre qu'il faut travailler à la fondation par le coopératisme d'une Cité chrétienne où il sera intéressant de vivre en chrétiens. C'est difficile de vivre en chrétiens chez nous quand ce sont les forces de l'argent, lesquelles nous échappent, qui contrôlent à peu près tout y compris les lois. On dirait que ces puissances se liguent pour nous empêcher de vivre pleinement notre vie de chrétiens". Une telle approbation se passe de commentaires. Nous l'acceptons avec joie et reconnaissance et nous nous efforcerons de nous en montrer dignes.

Le salut par la coopération

A l'occasion de l'inauguration officielle de l'établissement des Pêcheurs Unis du Québec, à Montréal, en août dernier, Mgr Albert Valois a déclaré que c'est dans la coopération que nous trouverons notre salut économique. Parlant de l'exploitation dont nos pêcheurs ont été victimes dans le passé, il rappela qu'il y a trois ans, il fallait de 800 à 1000 livres de morue à un pêcheur pour se procurer une paire de bottes, et environ 150 livres pour avoir une paire de chaussettes. Depuis que les pêcheurs se sont groupés en coopératives, le tableau a changé. L'an dernier, 15,000 pêcheurs ont vendu neuf millions de livres de poissons et ont touché une ristourne de $50,000.

Tous les coopérateurs se réjouissent que les Pêcheurs Unis aientenfin un entrepôt à Montréal. Il n'y a pas que nos compatriotes de la Gaspésie qui en profiteront. Les consommateurs y trouveront aussi leur avantage. Quand on pense au vaste marché que représentent seulement nos hôpitaux, nos hospices, nos congrégations religieuses, on ne peut avoir aucun doute sur le succès d'une pareille entreprise. N'oublions pas non plus le marché que peuvent offrir les coopératives de consommation. Les pourparlers sont déjà amorcés. Nous en reparlerons plus tard. Que les Pêcheurs Unis" acceptent nos félicitations et nos voeux les plus fervents.

"LE COOPERATEUR".

Danger du feu en temps de guerre

Les manufacturiers, les magasins et les entrepôts sont les principaux gardiens de la richesse du pays et ils ont assumé ainsi une lourde responsabilité en temps de guerre, parce qu'on leur a confié la sécurité de cette richesse qui consiste en édifices coûteux, en machinerie et en matériel qui ne pourraient pas être remplacés facilement s'ils étaient détruits par le feu.

—Que chacun se grave bien dans l'idée que l'incendie est un mal évitable, pourvu qu'on y mette du soin et de l'organisation, tels que des inspections autonomes sous la direction d'un des patrons. Les patrons doivent en outre, faire leur possible pour convaincre leurs employés de la menace constante et sérieuse de l'incendie, et s'assurer par eux-mêmes qu'ils ont bien mis leur avis en pratique.

La destruction par l'incendie de quelque matériel que ce soit, matériel de guerre ou autre, est une perte pour la production parce que ce matériel devra être remplacé par du temps et des efforts qui peuvent être mieux employés.

Pour des hommes qui connaissent les causes ordinaires des incendies, presque tous sont évitables avec un peu de bonne volonté. On peut les comparer à du sabotage, inconscient ou voulu.

Nous voyons de temps en temps une maxime de guerre qui dit: "Celui qui ne fait pas son possible, est un déserteur". Ceci s'applique aussi à l'incendie autant qu'à tout autre travail. Il y a toutes sortes de lâcheurs, quelques-uns le sont matériellement, d'autres, mentalement.

Quand toute la population comprendra ce point de vue, un changement appréciable aura lieu dans les pertes causées par l'incendie.

Destruction enregistrée

"On a détruit en 1934:
886,000 wagons de blé
114,000 wagons de riz
32,000 sacs de café
13,000,000 tonnes de sucre
6,000,000 porcs
800,000 vaches.

Et en face de ce bilan, 100 millions de chômeurs et leurs familles sont sous-alimentés."

(Barraud, Vie intellectuelle, 25 oct. 1936.)

La liste ne parle pas des millions de gallons de lait jetés aux égouts, des tonnes et des tonnes d'oranges jetées à l'eau, ou entassées, créosotées et brûlées, et de bien autre chose. Mais on n'a sans doute pas tout enregistré dans ce livre d'or de la grande bêtise humaine vingtième siècle.

Puis il y a destruction de choses produites et destruction par empêchement de la production. Ce dont on peut se faire une idée par le nombre de 100 millions de chômeurs. Le chômage d'un homme pendant une année représente en moyenne plus de mille dollars de production interdite. C'est donc une destruction non enregistrée qu'on peut évaluer à plus de 100 milliards de dollars par année, plus d'un trillion pendant une décade de crise. Sans compter le chômage des machines et les applications scientifiques immobilisés. Sans compter les forces physiques diminuées et les vies humaines abrégées. Sans compter la répercussion morale désastreuse, dont il est impossible d'évaluer les effets.

Quel est le dictateur responsable de tout cela? Pourquoi le nom de ce dictateur ne remplit-il pas nos journaux? Pourquoi n'invite-t-on pas l'humanité à se liguer contre lui?

EXTRAITS DE LA LETTRE ECRITE AU MINISTRE DE LA JUSTICE POUR LA LIBERATION DE M. CAM. HOUDE

Nous avons raison de croire que M. Houde a protesté dès son arrestation, contre la façon d'agir à son sujet. Il a demandé de communiqué immédiatement avec ses avocats afin d'être renseigné sur la procédure à suivre, permission qui lui fut refusée. Après cette façon d'agir de la part du Ministère de la Justice à quoi servait-il à M. Houde de s'en rapporter à un comité consultatif composé de la façon connue de tous?

Mais dussions-nous toutefois en croire votre texte, il n'en resterait pas moins que M. Houde arrêté, le 5 août 1940, ne fut informé de son droit de signer un avis d'opposition que le 23 août 1940, que la famille du détenu est restée 10 jours sans même savoir où il était, ni connaître les motifs de sa détention, et cela contrairement aux paragraphes 4 et 5 de l'article 22 des règlements de la défense.

Nous ajouterons que dès qu'il fut possible pour sa famille de communiquer avec M. Houde, (par lettre, évidemment, puisque sa famille est restée 16 mois sans permission de le voir), toutes les lettres étaient l'objet d'une censure bêtement et illégalement sévère. Chaque fois que dans une lettre du détenu à sa famille ou vice versa il était question de procès, d'avocats ou de procédures quelconques, tous les mots se rapportant à ces sujets étaient raturés à l'encre noire et devenaient illisibles.

De plus, quelques jours après l'arrestation, un avocat, porteur d'un mandat de Mme Houde, ne put obtenir la permission de rencontrer M. Houde, afin de l'aider de ses conseils quant à l'attitude à prendre, et cela contrairement au paragraphe 9 de l'article 22 des Réglements de la Défense du Canada.

Il y a lieu de croire que ce droit de l'appelant d'avoir un avocat au moment de l'appel implique nécessairement le droit de consulter celui-ci avant qu'aucune procédure ne soit entreprise par l'intéressé. Et il serait mal d'exiger d'un détenu quelque formalité légale que ce soit avant qu'il n'ait rencontré son conseiller juridique.

Que, par la suite, et après avoir été l'objet d'un tel soin, M. Houde ait cru inutile de soumettre sa cause à un comité consultatif formé des créatures d'un ministère et d'un gouvernement antipathique, personne ne le lui reprochera. En agissant ainsi, M. Houde a agi avec fierté, attitude tenue par si peu des nôtres.

Et votre façon récente de tenir compte d'un désir bien légitime de M. Houde, — celui d'être transféré de Petawawa "à un endroit plus près de sa demeure et de préférence dans la province de Québec",—votre façon, disions-nous, de tenir compte de ce désir légitime n'est pas de nature à traduire des sentiments de sollicitude bien grande à son égard. Ne l'avez-vous pas transféré de Petawawa (250 milles de Montréal) à Frédéricton (575 milles de Montréal), obligeant ainsi Mme Houde à parcourir 1200 milles chaque mois pour voir son mari quelques minutes seulement? Serait-ce en somme la même attention bienveillante du début qui se continuerait?

Quant à votre comparaison entre le cas de M. Houde et celui des communistes récemment libérés, nous y tenons. Qu'il y ait deux justices différentes, nous en sommes de plus en plus convaincus. Et vous-même, Monsieur le Ministre, ne pouvez le soutenir qu'en montrant bien peu de souci de la bonne réputation de votre police fédérale qui n'aurait pu, en deux ans, servir à aucun des 17 chefs communistes recherchés le mandat d'arrestation qu'elle détenait contre eux. Et pourtant, — c'est lui-même qui le dit, — Tim Buck ne se cachait guère, il voyageait de Toronto à Montréal, simplement en changeant de nom. Ou bien il y a deux justices, ou bien votre police fédérale ne doit sa réputation universelle qu'au prestige de l'uniforme. Nous, nous rejetons cette dernière hypothèse. Quant à vous . . .

Voilà pour les faits. Voyons maintenant quant au droit.

Sans insister comme il le faudrait, nous soulignerons d'abord le caractère proprement odieux du paragraphe (1) de l'article 21 des Réglements de la Défense du Canada. Qu'en temps de guerre, le ministre de la Justice jouisse de certains pouvoirs propres à assurer la sécurité de l'Etat, soit. Mais que ses pouvoirs s'étendent jusqu'à celui de détenir un citoyen sur la seule croyance qu'il pourrait peut-être, un jour ou l'autre, poser un acte répréhensible, voilà qui ne manque pas de s'écarter singulièrement de l'idéal le moins pur de liberté démocratique.

25. Quiconque conseille à une autre personne de refuser ou d'éviter de se conformer à quelqu'une des dispositions des présents règlements ou entrave ou essaie d'entraver une personne dans l'exécution de ses fonctions en application des présents règlements est coupable d'une infraction et passible d'une amende ne dépassant pas deux cent dollars, ou d'un emprisonnement pour une durée ne dépassant pas trois mois, ou de ces deux peines à la fois.

Les propos de M. Houde étant dirigés contre la loi de l'inscription nationale, loi qui édicte une sanction et une procédure particulières, c'est cette sanction et nulle autre, prononcée selon la procédure y indiquée, et pas autrement, qu'il convenait d'appliquer. Sans quoi le législateur a rédigé inutilement et sans but les articles 25 et 30 de ces Règlements de l'inscription nationale.

Il appartenait donc à la couronne comme dans toute cause criminelle, de connaître cette loi et cette procédure et de s'y conformer.

Mais puisque le maximum de la peine prévue est de 3 mois d'emprisonnement et que M. Houde est maintenant dans son 27e mois de détention, il importe que vous mettiez fin à cette situation illégale et anticonstitutionnelle. Nous vous prions de croire que ces mots ne sont pas employés sans que d'éminents juristes nous aient assurés de leur exactitude.

Au nom de la population canadienne soucieuse de justice et d'équité, la Ligue pour la défense du Canada vous prie de nouveau de reconsidérer le cas de M. Houde, et vu sa détention prolongée 9 fois au delà du maximum prévu par la loi, la Ligue n'hésite pas à vous demander la libération pure et simple de l'ancien maire de Montréal. Il y a droit. Il ne s'agit nullement d'une faveur.

Le Secrétaire
(Signé) ANDRE LAURENDEAU

River Valley

River Valley (D.N.C.)—Les rapports se sont faits irréguliers à cause de l'absence prolongée de notre correspondant local de l'Ami du Peuple.

Il y a quelques semaines, est décédée Mme Quenneville, de Desaulniers. En plus des parents et amis de la défunte, demeurant aux environs, étaient présents aux funérailles, Mlle Rita Quenneville, de Détroit, et M. René Quenneville, de la R.C.A.F. Nos plus sincères condoléances.

Notre curé, M. l'abbé Paul Sylvestre, se rendait, dimanche le 17, à la fête de M. l'abbé Racette, curé de Verner.

On annonce le mariage prochain de Mlle Mable Adams et de M. Philias Rochon.

M. Laurier Giroux doit nous quitter bientôt pour occuper l'emploi de commis dans l'un des chantiers de son père.

M. Gérard Vallières a reçu son appel pour l'armée, tandis que son demi-frère, M. Georges Gauthier, sous les drapeaux depuis quelque temps, a été transféré de Toronto à Vancouver.

Deux nouveaux employés ont été embauchés au magasin de M. A.-J. Giroux. Ce sont Mlle Simonne Beauchesne et M. Gérard Dupras.

Les étudiantes du Pensionnat Notre-Dame de Sturgeon ont passé la fin de semaine dans leur famille à l'occasion du Jour d'actions de grâces.

Mme Louise Larcher est allée s'établir à Cochrane, où elle a acheté un magasin, avec sa mère et son jeune frère.

Faites lire "L'Ami du Peuple"

MAURICE DUBE
ASSURANCE
FEU, VIE, AUTOMOBILE,
PRÊTS SUR HYPOTHÈQUE
TEL. 6-6393 1. DURHAM NORD RES. 5-5128

Fashion Craft Shops Ltd.
102, rue Elm est
"DANS VOS TEMPS DE LOISIRS
POUR REMPLIR VOS DESIRS
VISITEZ FASHION CRAFT
PLACEMENT DE BONNE APPARENCE"
John McDonald Frank Hourigan

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

LA VIE AGRICOLE

Ayons un bon plan de culture

Pour répondre à la demande toujours croissante des produits agricoles de toutes sortes, il est essentiel que chaque ferme produise les fourrages grossiers, les succulents et les grains dont le cheptel a besoin. Pour atteindre ce but, il faut que chaque cultivateur étudie d'abord le problème pour élaborer, ensuite un programme de production défini.

L'établissement d'un plan de culture est d'une grande assistance à ce sujet. C'est à cette époque de l'année que les cultivateurs doivent décider quelles sortes de récoltes il leur faudra produire l'an prochain et aussi quelle étendue sera consacrée à chacune d'elles. Cette manière de procéder comporte cinq avantages principaux et permet: (1) De savoir d'avance l'étendue à ensemencer pour chaque culture. (2) De connaître dès l'automne les quantités d'engrais chimiques, de grains de semence et de graines de trèfles et de mil dont on aura besoin au printemps. Ceci permettra de placer les commandes de bonne heure et d'en assurer la livraison à temps. (3) De produire les récoltes qui conviennent le mieux à une exploitation économique du cheptel. (4) D'examiner l'organisation de la ferme et de déterminer quels changements devraient être effectués pour assurer une meilleure production. (5) D'estimer d'avance l'étendue totale à labourer et de faire ce travail à l'automne.

L'étendue de terre cultivable et disponible déterminera jusqu'à un certain degré, la limite de production d'une ferme ordinaire. C'est un facteur qui ne peut pas changer à moins d'acheter ou de louer du terrain. Dans ce cas, il serait bon de déterminer quel emploi l'on fera de ce terrain additionnel, et jusqu'à quel point la production peut être augmentée par une application de fumier de ferme ou d'engrais chimiques.

Pour préparer un bon plan de culture, il faut donc: (1) Faire l'inventaire du troupeau, pour savoir le nombre d'unités animales que l'on se propose de garder dans chaque espèce. (2) Calculer les besoins en foin, en succulents et en grains de chaque animal et du troupeau en entier. (3) Connaître la capacité approximative de production de la ferme pour chaque récolte. (4) Trouver la superficie qui doit être consacrée à chaque culture.

Une étude détaillée des points énumérés plus haut permettra de balancer la population animale avec l'étendue de la ferme en culture et sa production probable. Ce procédé constitue non seulement un moyen efficace de déterminer s'il y a possibilité ou non d'augmenter le troupeau de quelques têtes pour consommer tous les grains et les fourrages produits, mais aussi d'ajuster d'une façon plus efficace les différentes récoltes à produire.

Le pays a besoin d'une production maximum de tous les produits de la ferme. Il faut faire donner à chaque pouce de terre, comme à chaque animal le plus de rendements possible. Ce serait peut-être le temps de considérer la possibilité d'augmenter votre troupeau de brebis, d'ajouter une truie dans la porcherie, etc. Un programme défini est un moyen sûr d'atteindre le but proposé. C'est le temps d'y penser.

Les porcelets

On peut aisément augmenter la production porcine en gardant plus de truies portières et beaucoup de cultivateurs se proposent sans doute de le faire l'automne prochain. Il y a cependant un autre moyen, qui présente de nombreux avantages. C'est celui qui consiste à élever un plus grand nombre de porcelets qui viennent au monde. On peut augmenter rapidement la production en conservant tous les porcs de la portée, et c'est là une tâche de très grande importance à l'heure actuelle. Non seulement les résultats obtenus sont plus rapides mais ils sont aussi plus économiques, car il n'est pas généralement nécessaire d'agrandir la porcherie et il faut moins de truies pour un nombre donné de porcs. Ce n'est pas facile, mais beaucoup de cultivateurs qui connaissent les périodes critiques de la vie d'un porc et qui prennent des précautions pour les aider à bien passer ces périodes ont réussi à abaisser la mortalité dans une proportion appréciable.

L'un des premier moyens à prendre pour élever un plus grand nombre de porcelets par portée est de bien nourrir la truie avant qu'elle mette bas. Ceci ne signifie pas nécessairement qu'il faille lui donner plus de nourriture, quoiqu'une truie devrait être en état raisonnable de chair au moment où elle met bas; le grain doit toujours être la base de la nourriture, mais ce n'est en lui-même un aliment complet, pas plus qu'un mélange de grains, surtout pour les jeunes porcs ou les truies pleines. En plus du grain, les porcs ont besoin d'une nourriture d'origine animale, comme le lait écrémé ou le lait de beurre. A défaut de l'un ou de l'autre de ces produits, il faut ajouter un mélange de grains riches en protéine d'une sorte ou de l'autre. Si l'on emploie un supplément de protéine, il faut que ce supplément renferme une bonne proportion de matériaux d'origine animale, comme la farine animale ou la farine de poisson. Il faut aussi de la verdure, et le meilleur moyen de la fournir est sous forme de pâturage, que l'animal se procure lui-même, en prenant en même temps l'exercice dont il a besoin. Si l'on n'a pas de pâturage, alors il faut le remplacer par un aliment qui contienne les vitamines et les principes alimentaires que l'on trouve dans l'herbe du pâturage. Quant à l'exercice rien ne peut le remplacer. Les matériaux qui forment les os, comme la chaux et le phosphore, sont tout particulièrement utiles à la truie pleine ou à celle qui allaite ses petits, mais ces substances ne suffisent pas si la truie et les porcs ne sont pas exposés à la lumière directe du soleil; il faut aussi fournir de la vitamine D sous quelque forme. On peut prévenir l'absence de poils et le goitre chez les porcs en donnant à la truie portière de l'iodure de potassium.

La truie a une lourde tâche à remplir si on veut qu'elle mette au monde de 10 à 12 porcs pesant de 1 livre à 3 livres chacun et qu'elle les nourrisse elle-même jusqu'à ce qu'ils pèsent de 20 à 30 livres au moment du sevrage. Pour qu'elle puisse mener à bien cette tâche, elle a besoin d'une bonne nourriture et d'une nourriture abondante. Beaucoup de truies bien nourries et bien soignées font encore mieux que cela. Il importe aujourd'hui de faire produire les truies le plus qu'elles peuvent parce que chaque porcelet conservé et élevé jusqu'au poids d'au moins 200 livres rapporte 115 livres de bacon dont la Grande-Bretagne et le Canada ont le plus grand besoin.

Pour conserver vos pommes de terre

La pourriture du cerne est une maladie des pommes de terre qui se propage aisément et cause de très grosses pertes aux producteurs. M. H.-N. Racicot, phytopathologiste-adjoint au Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande aux producteurs de se tenir soigneusement sur leurs gardes contre cette maladie et de désinfecter les sacs usagés ou d'occasion dans une chopine de formaline dans 30 gallons d'eau pendant deux heures avant de s'en servir pour y mettre leur semence ou la récolte saine. Si vous trouvez des tubercules pourris dans la récolte, détruisez-les, nettoyez et désinfectez énergiquement les caves, les coffres, les sacs, les outils et les machines. Pour les entrepôts, les caves, les coffres, pulvérisez avec 1 livre de sulfate de cuivre dans 10 gallons d'eau. Pour les outils et les machines, pulvérisez ou inondez avec une solution de formaline. On peut aussi se servir d'une solution de Lysol de 2 pour cent pour la désinfection des machines. En désinfectant, n'oubliez pas les arracheuses, les trieuses mécaniques et surtout tous les autres appareils qui peuvent avoir servi sur d'autres fermes, car ils peuvent porter le germe de la pourriture du cerne. N'apportez jamais de petits échantillons de pommes de terre sur votre ferme sans avoir pris toutes les précautions nécessaires, car ces échantillons peuvent avoir la pourriture. On peut permettre aux acheteurs et aux inspecteurs de couper des tubercules pour en faire l'examen, mais il ne faut pas que ces tubercules coupés soient mis avec le reste de la récolte.

Vous pouvez vous procurer une circulaire indiquant les moyens d'éviter la propagation de la pourriture bactérienne en écrivant à la Division de la protection des végétaux, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

le sait peut-être pas lui-même. Ce fin renard qu'a toujours été M. Hepburn n'ira point se casser bêtement et naïvement le cou. De cela, on peut en être certain. S'il se brise, un jour, le cou, il tombera non sans avoir vendu chèrement d'abord sa vie politique.

Après leur premier moment de surprise, les libéraux fédéraux ont paru accueillir avec satisfaction la démission de M. Hpburn. Il avait tant donné de fil à retordre au premier ministre actuel que l'on s'explique ce sentiment de soulagement. Mais nous ne sommes pas si sûrs que cela que les adversaires libéraux de M. Hepburn à Ottawa ne regrettent pas bientôt la démission du premier ministre d'Ontario. "Mitch" demeure toujours, ainsi que le Droit, d'Ottawa, le rappelait, cette semaine, l'un des meilleurs hommes que le parti libéral possède actuellement.

M. NIXON DEMISSIONNE

La démission de M. Hepburn a causé une crise au sein du parti libéral en Ontario. La crise s'est manifestée d'abord dans le cabinet. L'honorable M. Nixon, secrétaire provincial, a démissionné, moins de vingt-quatre heures après que l'honorable Gordon Conant eut été assermenté comme premier ministre.

D'après sa lettre de démission, il est évident que M. Nixon ne s'entend pas plus avec M. Conant qu'avec M. Hepburn sur l'attitude à tenir par le gouvernement ontarien au sujet de l'effort de guerre dirigé par M. King. L'ex-secrétaire provincial le dit en toutes lettres. Bien qu'il ne le dise pas expressément, il est également évident que M. Nixon n'a pas confiance en M. Gordon. M. Nixon nous paraît également avoir eu des ambitions. Lorsque Hepburn lui offrit, à plusieurs reprises, dans le passé, le poste de premier ministre, M. Nixon a refusé, apparemment parce qu'il aurait voulu que les membres du cabinet, les électeurs, les députés libéraux, d'abord consultés, ratifient le changement. Ce n'était pas la procédure que, d'après M. Nixon, on voulait alors suivre. Il refuse donc. Aujourd'hui, il ne peut pas plus approuver cette procédure. C'est ce qu'il a dit. Aussi démissionne-t-il.

Au moment d'écrire cette chronique, un autre ministre ne savait pas quoi faire. Il s'agit de l'honorable M. Oliver, ministre des Travaux publics et du Bien-Etre. Dix ministres sur quatorze, cependant, étaient consentants à servir à leur même poste sous M. Conant.

La crise s'est étendue ensuite à une section des députés libéraux. Plusieurs d'entre eux ne sont pas satisfaits de la manière que l'on a procédé dans le transfert de la direction du parti libéral ontarien et du poste de premier ministre. Ils croient qu'il aurait dû y avoir un congrès provincial. Tout cela cache mal la déception que la nomination de M. Conant comme premier ministre a créée au sein du parti libéral en Ontario.

TACHE DE M. CONANT

Le nouveau premier ministre a une rude tâche. C'est d'abord de faire accepter sa nomination comme premier ministre et comme chef du parti libéral ontarien par ses propres partisans et d'en obtenir la collaboration la plus entière. Il semble être assuré de l'appui, même si celui-ci n'est pas très enthousiaste, de plus des deux tiers du cabinet. Mais il va falloir fournir des explications aux députés libéraux. C'est dans ce but que M. Conant les a réunis, cette semaine, à Toronto.

Avec le nouveau changement, les libéraux fédéraux adversaires de M. Hepburn, obtiendront probablement de meilleures relations avec Toronto. Mais ils vont vite s'apercevoir que M. Conant ne jouit pas de la popularité de M. Hepburn auprès du peuple. Le parti libéral ontarien et, indirectement le parti libéral fédéral, subiront les conséquances du nouveau changement. Ils devront bien l'admettre lorsque les élections générales viendront.

Certaines gens ont cru que la situation actuelle amènerait le gouvernement ontarien à faire des élections générales plus tôt. Nous ne sommes pas de cet avis, bien que la chose n'est pas impossible. Avant d'affronter l'adversaire politique, les chefs du parti libéral ontarien doivent d'abord refaire l'ordre dans leur parti. Cela va prendre quelque temps, et l'année s'achève. Faire des élections, avant 1943, favoriserait trop bien la C.C.F., pour que les chefs libéraux ontariens ne s'en rendent pas compte. La C.C.F. profiterait du mécontentement actuel chez une partie des libéraux pour l'exploiter à son profit. Les chefs du parti libéral ontarien vont attendre d'avoir reformé leurs rangs, avant d'affronter l'adversaire. C'est du moins de cette façon que nous voyons les choses. Des élections générales, selon nous, il n'y en aura pas avant 1943, si les libéraux agissent dans le meilleur intérêt de leur parti.

COMMENTAIRES DE M. KING

Relevons le suave commentaire que le premier ministre King a cru bon de faire. "C'est une affaire qui regarde seulement le gouvernement d'Ontario et naturellement je n'ai aucun commentaire à faire." Comme il est désintéressé des affaires des provinces administrées par les gouvernements libéraux! Ah! le vieux renard qu'est M. King va-t-il essayer de nous berner et de nous faire croire pareille chose? Il aurait été beaucoup plus franc, de la part du premier ministre du Canada, de nous dire tout simplement qu'il n'avait pas de commentaire à faire. Car tout le monde sait que les libéraux fédéraux n'aspiraient qu'au jour où M. Hepburn disparaîtraient de la scène politique de Toronto. Nous parlons des orthodoxes jusqu'à la moëlle des os, c'est-à-dire de ceux pour qui les décisions de M. King et des siens ne peuvent souffrir de critiques au sein du parti.

Les paquets pour outre-mer

Si votre fils ou votre fille ou tout autre de vos proches outre-mer ne reçoit pas les lettres ou les paquets que vous lui avez envoyés, c'est à cause de l'une ou de l'autre des raisons suivantes: En premier lieu vient la négligence des expéditeurs eux-mêmes, disent les fonctionnaires du Ministère des Postes. Sur quelque 29 millions de paquets, de lettres et de journaux envoyés aux soldats outre-mer en ces derniers mois 3 pour cent seulement ont été perdus par l'action de l'ennemi, mais des centaines de paquets ont été détruits par le feu ou avariés sans espoir de réparation par la négligence ou l'insouciance des personnes qui expédient les paquets.

Par exemple, la destruction récente par le feu de 30 sacs de correspondance pour les soldats canadiens en Angleterre a été causée par l'insouciance d'une personne qui avait mis dans un paquet plusieurs cartons d'allumettes en papier. De temps à autre, les agents des postes ont trouvé dans des paquets endommagés ,des allumettes, des bouteilles cassées, des boîtes de confiture ouvertes, du sirop de maïs et d'autres matériaux de ce genre, qui ont non seulement abîmé les paquets dans lesquels ils se trouvaient mais aussi ceux qui avaient été envoyés par des gens soigneux.

Au cours des sept premiers mois de 1942, les bureaux de poste canadiens ont reçu 11,581 paquets adressés aux soldats et qui étaient dans un état endommagé parce qu'ils avaient été mal emballés ou insuffisamment emballés. Sur ce nombre, 11,077 ont été réparés et transmis à leur destination, mais le contenu des 504 paquets restants était détruit en partie ou complètement, et avis à cet effet a été donné aux expéditeurs. En outre, plus de 200,750 lettres et 27,375 paquets avaient été mal ou insuffisamment adressés. On se plaint parfois que les paquets n'arrivent pas, mais on oublie qu'en raison des conditions dans lesquelles se fait l'expédition il faut généralement trois mois à partir de la date de l'envoi avant que l'expéditeur puisse recevoir un accusé de réception du Royaume-Uni.

Chelmsford

Nous apprenons avec regret que Mgr S. Côté, P.D. est obligé de séjourner encore à l'hôpital St-Joseph de Sudbury. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

La semaine dernière se tenait la première réunion du Cercle Pédagogique Stéphane Côté. Les élections pour l'année courante eurent lieu avec les résultats suivants: Président d'honneur, M. l'Inspecteur L. Carrière; Aumônier, M. l'abbé Cholette; Président, M. Roland Groulx; Vice-présidente, Mlle Dolorès Blais; Secrétaire, Rév. Soeur Marie Gilberte, s.g.c.; Trésorière, Mlle Jeannette Bastien.

La semaine dernière eurent lieu les funérailles de M. Simon Lacoste décédé accidentellement à la mine de Garson. Il laisse dans le deuil, sa femme née Dolorès Bois et un jeune fils; son père et sa mère MM. et Mme U. Lacoste, de Markstay; trois frères, Jean et Léo, de Chelmsford et Julien de Markstay; deux soeurs, Ghislaine, de Chelmsford, et Mme P. St-Jean (Julienne), de Markstay.

Mlle Eliette Langlais est partie en voyage à Montréal.

Mme R. Vaillancourt passe quelque temps à Toronto.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur:

C'est un fait reconnu: il n'y a des Canadiens français qu'au Québec. L'affaire est tranchée, on l'a même diffusée par le réseau national de Radio-Canada.

A tous les vendredis, à 10 hres a.m. Radio-Collège présente une dramatisation de la vie d'un personnage ou d'un fait historique. Bien entendu, une partie de ces programmes doit être en français, et l'autre en anglais. Tout cela, nous l'admettons et nous en sommes satisfaits; mais pourquoi revenir sur votre parole? Je m'adresse aux anglais, les dirigeants de ce mouvement.

Votre programme cite bien entre parenthèses "French-speaking", et, cependant, la vie de Jeanne Mance fut radiodiffusée en anglais! Vous l'avez pourtant annotée "French-speaking". Peut-être allons-nous croire à une erreur de votre part? J'oserais dire, et sans scrupule aucun, qu'en présumant qu'il y a des Canadiens français au Québec seulement, vous êtes des plus ignorants, et, avec tout le respect que je vous dois, vous avez royalement menti!

Cependant vous devriez être les premiers, chers concitoyens, à reconnaître l'existence des Canadiens français en Ontario, au Manitoba et dans toutes les autres provinces supposées anglaises. L'Association d'Education Canadienne-française, la St-Jean-Baptiste, la Fédération des Femmes Canadiennes françaises, l'A.C.J.C. ces organisations seraient donc, d'après vous des nullités? L'abolition du règlement XVII, l'expansion rapide de nos Ecoles Séparées, nos oeuvres de charité, vous ne vous en souvenez donc point? Ne vous ont-elles pas convaincus que nous, Canadiens français en dehors du Québec, nous existons? Messieurs les Anglais, vous n'êtes pas pauvres en mémoire mais pauvres de coeur!

Quand il s'agit de remplir les cadres de l'armée canadienne, quand il vous faut des finances afin de poursuivre la guerre, nous ressuscitons pour vous. Vos sollicitations, vos flatteries, vos hommages abondent de toutes parts. Franchement, on commence à se rendre compte que, lorsque un Canadien français vous donne 50 sous, ça lui rebondit au derrière!

En d'autres mots, depuis trois siècles que l'on vous fait des concessions, et la grande majorité des vôtres continuent à vouloir nous assimiler. Nous rendons hommage cependant, et nous remercions de tout coeur les anglais qui nous sont sympathiques, sachez que nous apprécions votre collaboration, et voudrons toujours l'unité sans l'assimilation.

En finira-t-on avec ces concessions? Quand réaliserons-nous Canadiens français, que notre survivance ne dépend point d'une race de capitalistes assimilateurs? Réveillons-nous, car nous dormons! Soyons conscients de notre supériorité et visons toujours plus haut afin de respirer plus librement.

Si, vraiment les anglais n'admettent pas notre existence, passons à l'action, réagissons énergiquement et montrons à nos compatriotes anglais que nous vibrons de tout notre être, et que jamais, nous ne disparaîtrons, jamais nous ne capitulerons!

Marcel BENJAMIN

Toutes les fois que l'injustice a voulu prendre un nom public, elle a pris le nom de loi pour frapper sa victime.—Eugène Pelletan

• •

Sachez que les méchants ne sont point des hommes incapables de faire le bien; ils le font indifféremment, de même que le mal, quand il peut servir à leur ambition.—Fénélon.

Autour du "moulin à fleur"

MORT DE MME MICHEL CHARTRAND

Samedi matin, à la suite d'une opération grave, Mme Michel Chartrand expirait à l'hôpital St-Joseph. Demeurant à Sudbury depuis environ 36 ans, Mme Chartrand, âgée de 68 ans, était bien connue et possédait de nombreux amis.

La défunte laisse, pour la pleurer, son époux, M. Michel Chartrand, quatre fils, Darius, maintenant chef de gare à Laverlochère, Jean-Baptiste, Réal et Lucien, tous de Sudbury; trois filles, Mme Labranche, de Sudbury, Soeur Marthe de Jésus et Soeur Marthe-Marie, toutes deux de la communauté des soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Mme Chartrand laisse aussi quatre soeurs et quatre frères. Mmes Philippe Jean, de Delson, Qué., Israël Jean, de Saint-Sixte, Isidore Lafrance, de Montréal, Elie Rochon, de Sault-Ste-Marie, et MM. Louis Lacasse, de Sudbury, Ludger Lacasse, de Sudbury, Darius Lacasse, de Saint-Sixte, et M. Désiré Lacasse, de Kapuskasing.

Le service fut chanté lundi matin à neuf heures en l'église Saint Jean de Brébeuf et l'inhumation suivit immédiatement le service. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste, Réal et Lucien Chartrand, [illegible] et ses deux fils, Léo et Lucien.

Nous nous unissons aux nombreux amis de la famille éplorée pour lui exprimer nos plus vives condoléances.

NOCES D'ARGENT

Plusieurs parents et amis se réunissaient samedi soir pour fêter le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Fortier. Au cours de la soirée qui eut lieu à la demeure des heureux époux, il y eut une présentation d'un bouquet de 25 roses avec un magnifique service à thé en argent par Mlle Fernande Fortier et une bourse en argent présentée par M. Gérard Fortier à leurs parents.

Un goûter fut servi par Mme Gérard Fortier, Mlles Georgette, Jeannine et Fernande Fortier; tout le monde s'amusa bien. Parmi les nombreux invités on remarquait M. et Mme Laurent Roy, M. et Mme John Lalonde, M. et Mme Paul Savard, M. et Mme Napoléon Dupuis, M. et Mme Gilbert Bourdeau, M. et Mme Alphonse Rivet, M. et Mme Florian Guerttin, M. William Fournier,, M. Omer Vallée, M. Achille Richer, M. P. Cyr, M. Julien Vignette, Mlles Diane Lemieux, Yvette Larocque, Laurence Roy; M. et Mme Jos Beauparlant, de Verner, M. et Mme Simon Gratton, de Sturgeon Falls, M. et Mme Roch Laflèche et M. Emile Montpetit.

Dimanche après-midi les jeunes Croisés des écoles de la paroisse fêtaient la fête du Christ-Roi par une heure sainte.

Mgr Coallier est parti dimanche soir pour un voyage de quelques jours à Montréal.

• •

Le soldat Jean Laberge, maintenant statitonné au camp Borden, était en congé en fin de semaine chez ses parents, 215 rue St-Charles.

M. et Mme Cyprien Laberge et leurs fils Charles et Georges sont partis mardi pour Embrun où ils demeureront. Ayant vécu à Sudbury pendant 42 ans, M. Laberge quitte la ville pour une deuxième fois et s'établira sur une exploitation. Lundi soir un groupe d'amis se réunissait chez M. Laberge pour souhaiter un bon voyage à Mme Laberge et lui présenter des cadeaux.

Cette semaine, il y a eu encore plusieurs baptêmes. Mgr Coallier baptisait dimanche le 18 octobre: Joseph, Ernest, Germain, enfant de M. et Mme Eusèbe Janveau; Maria, Rita, Emilie, enfant de M. et Mme Emile Gatien; Marie, Louise, fille de M. et Mme Joseph Morin; et Marie, Denise, Claudette, fille de M. et Mme Léo Boulard.

Téléphonez vos petites nouvelles à 3-0700.

Alfred Pelletier
SALON DE BARBIER
87 rue Elm

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech Tél. 3-0108
Rés. 6-6132

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

Avec l'ouverture du Stanley Stadium à Copper Cliff la semaine dernière le club Frood a commencé son entraînement. Cette année, le Frood aura comme pilote, Jim Dewey, joueur bien connu dans le district depuis plusieurs années. Parmi ceux qui parcouraient la glace, on remarquait Maurice Vaillancourt et Rolly McLenahan, copains sur l'alignement du Shawinigan Falls, l'hiver dernier; George Gee, étoile du Kansas City, l'année passée, et "Red" Kane, George Blake, Johnny Baby, Johnny Kitt, tous bien connus à Sudbury par leur habileté sur la glace. Il est très probable que le Frood représentera tout le district dans les éliminatoires au mois de mars; entre temps le club de maintiendra en forme au stadium de Copper Cliff et il jouera plusieurs parties d'exhibition avec des équipes de l'extérieur.

• •

Les New York Rangers jouaient une partie d'exhibition contre les Américains de Red Dutton en 1941. Dans un coin du vaste amphithéâtre, Lester Patrick, pilote des Rangers, causait avec son chef scout, Al Ritchie, de Regina.

Norm Burns, avant des Rangers, s'empara de la rondelle et traversant la ligne bleue, il fit une magnifique passe à Grant Warwick qui franchit la défense des Américains avec rapidité et lança avec force la rondelle entre les deux jambes du vétéran Earl Robinson. Un sourire couvrit les lèvres de Patrick puis il s'adressa à Ritchie: "Tu avais raison à propos de Burns et Warwick! Je ne m'attendais pas à voir des joueurs exceptionnels." De fait, Ritchie avait obtenu la signature des deux recrues pour Patrick. Mais ce n'était rien pour lui. Il fournissait Patrick d'étoiles depuis nombre d'années.

Alvin Horace Ritchie est associé avec le hockey depuis la première Grande Guerre. Il a rempli les fonctions d'entraîneur, de gérant, de secrétaire et de trésorier, mais il n'a jamais été joueur.

J.-E. LACOURSIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Par son intermédiaire, les Rangers ont obtenu environ 30 joueurs. Parmi ceux-ci, il y a Babe Pratt, Bill Judza, Neil et Mac Colville, Alex Shibicky, Clint Smith, Bryan Hextall, Norman Tustin et Alan Kuntz.

Ritchie a été scout pour les Rangers pendant 13 ans. Durant cette période il a aidé plus de 100 amateurs à pénétrer dans le hockey professionnel; 50 de ce nombre ont réussi à devenir des étoiles dans la N.H.L.

• •

Dans une partie d'exhibition, les Canadiens ont vaincu les Boston Bruins, 6 à 2, devant 2,000 spectateurs à l'arène de Cornwall. Gordon Dutton dirigea l'attaque des Habitants en comptant deux buts. Harvey Jackson et "Bozz" Boll comptèrent pour Boston.

• •

Dans le district du Porcupine, des arrangements ont été complétés au sujet de la ligue de hockey. J. L. Fulton, de Timmins, est président de la ligue avec W. B. Sparks, de Schumacher, vice-président et H. M. "Bob" Crosby, secrétaire-trésorier. Cette année, Buffalo Ankerite Bisons, Hollinger Greenshirts, McIntyre Miner et Dome Porkies se disputeront le championnat de la ligue. Une équipe-étoile représentera le Porcupine dans les éliminatoires pour la coupe Allan.

NOUVELLES-ECLAIR

M. A. J. Corbeil, gérant de Bannon Bros., a été nommé Grand Chevalier de l'Ordre des Ch. de Colomb à leur réunion de la semaine dernière.

• •

Le R. P. L.-J. Pouliot remplace le R. P. Telmosse comme vicaire à la paroisse Ste-Anne de Sudbury. Il s'occupera également du Club St-Louis. Le R. P. Pouliot est un ancien professeur du Collège Sacré-Coeur, où il a été aumônier de l'Association des Anciens.

• •

Le lieutenant Ernest-J. Gervais, ancien professeur à Gogama, visitait récemment ses parents demeurant à 461 Montague, Sudbury.

Dimanche le 25 octobre Mlle Yvette Lavallée recevait quelques amis. Tous passèrent une charmante soirée. La veillée se passa en jouant des jeux et en dansant. Voici les noms des amis présents: Mlles Aline Prévost, Valéda Sauvé, Eugénie Nault, Laurette Tessier, Florence et Vicky Dignard, Fabiola Sauvé, Lucienne Gascon, Thérèse et Madeleine Charette, Lucille Guindon; MM. Donat Pharand, Lionel Prévost, Joseph Potvin, Lorner Obomsawin, Roland Soullières, Roger Giroux, Fernand Masse, Phédime Charette, Gérard Potvin.

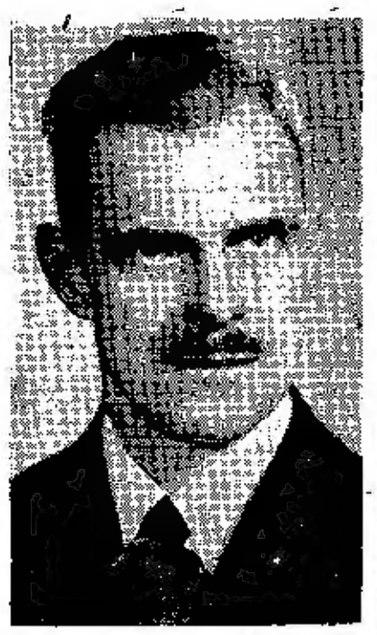

M. J.-E. LACOURSIERE, avocat bien connu de Timmins, dont l'étude vient d'être transportée à Sudbury.

La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude.—Vauvenargues.

• •

Un vrai journaliste aime son métier, comme la sentinelle aime sa faction, sur le rempart, devant l'ennemi.—L. Fleury.

• •

Personne ne peut faire ou défaire votre bonheur; vous en êtes vous-même l'artisan et le gardien.—George Sand.

Concours d'orge à Verner

Verner, (D.N.C.) — Vendredi dernier, les membres du "Concours d'orge" exposaient leur meilleur grain à la salle paroissiale. Les membres durent subir un questionnaire et leurs réponses, jugées par les examinateurs décideront des gagnants définitifs. nous n'avons pas encore les résultats. Voici cependant le classement des membres d'après la qualité de l'orge présentée: 1er, Marcel Casaubon, 2e Valmore Casaubon, 3e, Alphonse Casaubon, 4e N. Rainville, 5e, Berthol Rainville, 6e, Léo-Paul Beaudry, 7e Léon Beaudry.

Les juges étaient MM. Leroux, agronome du district, McCrea et Hurtubise, agronome du Nord.

Après le concours, juges et membres se rendaient chez M. A. Desrosiers, où un crible de grande valeur avait été exposé. M. Hurtubise expliqua le fonctionnement de cette machine et les bienfaits qu'elle apporte dans la préparation d'une bonne semence. M. McCrea y proclama les vainqueurs.

La nouvelle Relève

(Octobre 1942)

Georges Bernanos: Le général de Gaulle. Paul Beaulieu: Le Brésil, terre d'avenir. Luigi Sturzo: Pie XII et la Paix. Auguste Viatte: Rencontre d'Europe et d'Amérique. Robert Goffin: France, poème. Augusto-J. Durelli: Libération de la liberté. Les événements internationaux—Yves R. Simon: La paix de compromis. Les livres: Marcel Raymond: Notre-Dame des Neiges par Gustave Lamarche. Guy Sylvestre: La pureté dans l'art par Wallace Fowlie. Auray Blain: Sous les platanes de Cos par le docteur Antonio Barbeau. Joies et tristesses de la maison par Albert Brossard. Les guerres modernes et la pensée catholique par Luigi Sturzo. Marcel Raymond: La vie merveilleuse de Sarah Bernard par Louis Verneuil.

Faites lire *"l'Ami du Peuple"*

Théâtre CAPITOL Sudbury
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
A 1 - 3 - 5 - 7 - 9 HRES P.M.
Brian Donlevy et Robert Preston
DANS
"WAKE ISLAND"

POUDRE A PATE "Magic" ---- lb 28¢
PECHES "Standard" ---- bte 16 oz. 15¢
PRUNES "Green Gage" ---- 2 btes 16 oz. 23¢
CATSUP "Smith" ---- bout. 14 oz. 19¢
Macaroni et Spaghetti "Quaker" ---- 2 pqts 25¢
NETTOYEUR "Old Dutch" ---- bte 11¢
SOUPE "Habitant" ---- 2 btes 25¢
FLOCONS DE MAIS "Peter Pan" ---- 29¢
POIS "Garden Patch" ---- 2 btes 16 oz. 23¢
OXYDOL ---- gros pqt 24¢
SAVON de Toilette "Lux" ---- 2 mor. 11¢
THE "Orange Pekoe" ---- ½ lb 43¢ - 1 lb 85¢

VIANDES DE CHOIX EN VENTE TOUS LES JOURS A DES PRIX MODERES

VISITEZ NOS ETALAGES DE FRUITS ET LEGUMES

EPICERIE CARLOAD
En force jusqu'au 31 octobre inclusivement

45 rue Elm .. 5-5669
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972
6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6
Quality Meat & Grocery 5-5623
59 rue Eyre .. 7-7535
Garson Ontario